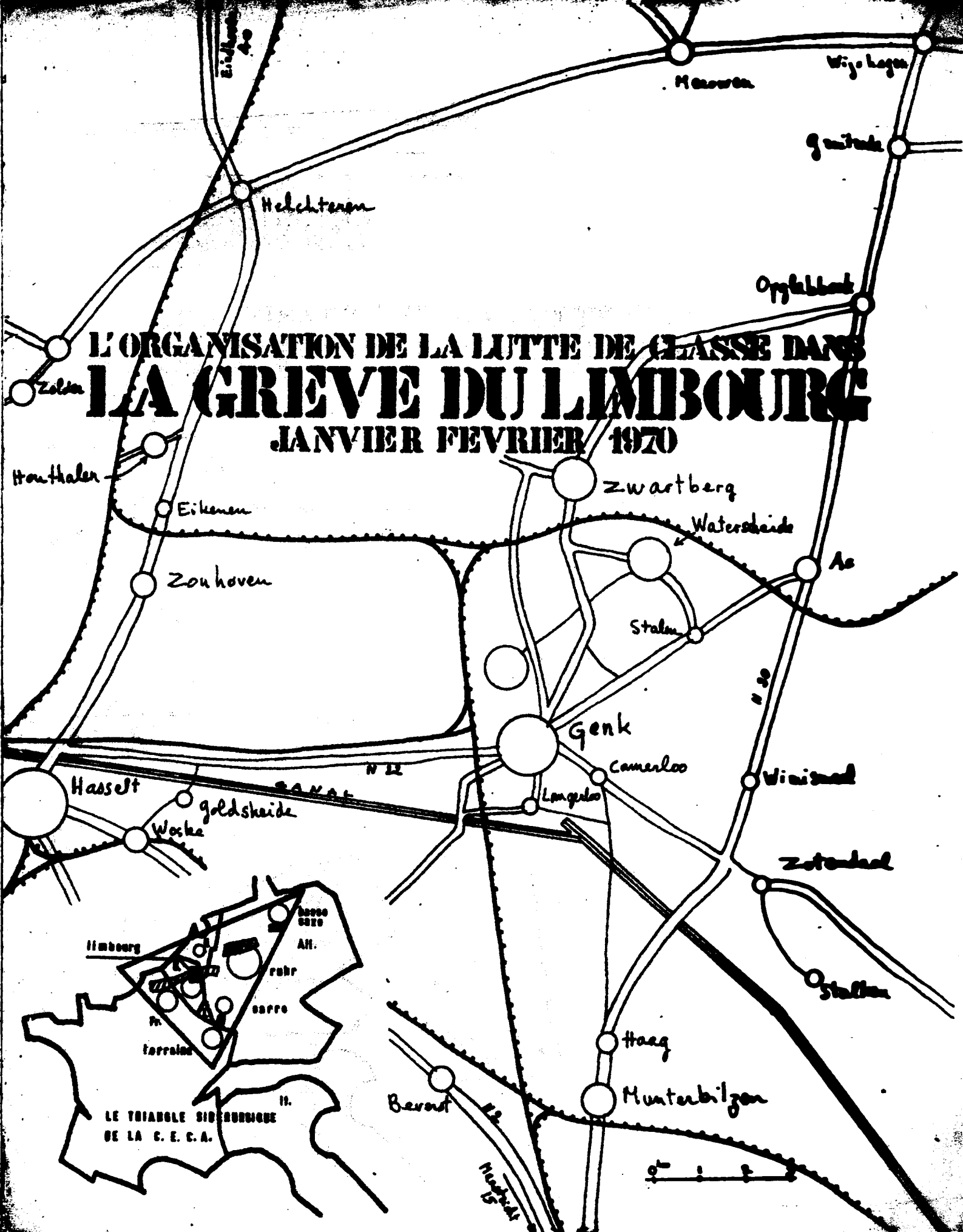


L'ORGANISATION DE LA LUTTE DE CLASSE DANS LA GREVE DU LIMBOURG JANVIER FEVRIER 1970



LA LUTTE DE CLASSE
ET L'ORGANISATION DES TRAVAILLEURS EN LUTTE

travailleurs
syndicats
organismes
de lutte

dans

LA GREVE DU LIMBOURG

janvier - février 1970

CETTE BROCHURE EST UN TRAVAIL COLLECTIF.
ELLE A ETE REALISEE A PARTIR DE DOCUMENTS DIVERS (JOURNAUX,
TRACTS, BROCHURES) COLLECTES PENDANT ET APRES LA GREVE , DE
TEMOIGNAGES DE CAMARADES QUI SE SONT TROUVES EN JANVIER ET
FEVRIER 1970 DANS LE LIMBOURG BELGE .

ELLE A ETE MISE AU POINT PAR DES DISCUSSIONS ENTRE DES
CAMARADES BELGES (LIAISONS) , FRANÇAIS (INFORMATIONS, CORRES-
PONDANCE OUVRIERES) ET HOLLANDAIS (ACTE ET Pensee) .

NOTRE BUT N'EST PAS D'IMPOSER UNE POSITION OU DE TRANSMETTRE
UN MODELE, ENCORE MOINS DE REPETER DES MOTS D'ORDRE. NOTRE
PROPOS N'EST PAS D'EXALTER TEL OU TEL FAIT MAIS D'ESSAYER
DE COMPRENDRE ET D'EXPLIQUER . CE QUI S'EST PASSE DANS LE
LIMBOURG , LES FORMES DE LA LUTTE, LE ROLE OBJECTIF DE
TOUTES LES ORGANISATIONS , GROUPES ET DE TOUS LES "VOLONTAIRES "
EXTERIEURS A LA MINE EST DETERMINEE PAR LA SITUATION MEME
DU CAPITALISME , SES CONTRADICTIONS , LA DIALECTIQUE DES
RAPPORTS TRAVAIL-CAPITAL .

C'EST SUR CES PROBLEMES D'ORGANISATION QUE NOUS AVONS LE
PLUS INSISTE ET NOUS SOUHAITONS QU'UN DEBAT SE POURSUIVE,
A PROPOS DE LA GREVE DU LIMBOURG OU DES REPONSES QUI
APPARAITRONT DANS LES FAITS AU COURS D'AUTRES LUTTES .

LES ORGANISATIONS ET LEURS SIGLES

I LES "GRANDS PARTIS "

- P.S.B. (Parti Socialiste Belge) , social démocrate, partagé entre des tendances pro américaines ou plus liées au capitalisme belge .
- P.S.C. (Parti Social Chrétien) démocrate chrétien catholique -pro américain et pro européen
Ces deux partis gouvernent ensemble actuellement au service des intérêts capitalistes en Belgique .

2 LES "AUTRES " (petits partis ,groupuscules)

- P.L.P. (Parti pour la Liberté et le Progrès) ancien parti libéral centriste; aujourd'hui composition de droite importante, la vieille gauche libérale trahit, nouvelle entité cléricale en fait pratiquement éliminée (recueil près de 20% des voix)
- R.W. (rassemblement Wallon) équivalent de la V.U. en Hollande, mais pas extrême d
- V.U. (Volks Unie) parti nationaliste flamand (voir dans le texte)
- P.C.B. (parti communiste belge) à la recherche des Fronts Communs avec les partis de "gauche" et même avec les chrétiens démocrates; presque à la dimension d'un groupuscule en Belgique. Ses militants "travaillent" dans la FGTB car il n'y a pas de syndicat "communiste" en Belgique. les trotskystes (tendance IVème internationale) se retrouvent dans :
- J.G.S. (Jeunes Gardes Socialistes) autrefois jeunesse du PSB, mais exclus après noyautage par les trotskystes .
- P.W.T. (Parti Wallon des Travailleurs) tentative d'utiliser politiquement le nationalisme wallon (région de Liège, Charleroi)
- U.G.S. (Union de la Gauche Socialiste) sorte de P.S.U. d'obédience trotskyste implanté à Bruxelles

3 LES SYNDICATS

- F.G.T.B. lié au PSB -social démocrate
- C.S.C. lié au PSC -chrétien démocrate
- à côté de ces "deux grands" un syndicat d'importance réduite, le syndicat libéral .

4 LES ORGANISMES ETUDIANTS

- S.V.B. syndicat des étudiants de Louvain
- U.E.S. syndicat des étudiants francophones de Bruxelles
- U.U.U. Université Usine Union -groupuscule politique plus ou moins maoïste agissant à l'université de Bruxelles
- Il n'y a pas en Belgique d'équivalent de l'UNEF en France, c'est à dire d'un syndicat étudiant central, mais des groupes autonomes par université, Le M.U.B.E. gauchiste coifferait, en principe les Etudiants Francophones mais peu d'influence.

5 LES ORGANISMES CREES AU COURS de la grève

- C P Comité Permanent (voir dans le texte)
- F M Force des Mineurs (voir dans le texte) formé au départ par les groupes étudiants sus visés.

POURQUOI PARLER DE LA GREVE DU LIMBOURG ?

Ce qui nous intéresse tous dans la grève des 25.000 mineurs de charbon du Limbourg belge (six semaines du 5 janvier au 18 février 1970) , c'est qu'elle représente l'explosion spontanée de la lutte de classe contre le capitalisme moderne: il en est ainsi de toute grève sauvage.

Le principe fondamental de toute lutte, c'est son organisation: les formes de cette organisation ne sont pas déterminées par la théorie, mais par ce que crée la classe ouvrière spontanément en fonction de ses besoins immédiats.

Il y a cent ans, alors que le capitalisme amorçait son expansion, les ouvriers se sont mis à constituer des syndicats; ils ont apporté leur soutien à des partis socialistes ou communistes, dont le programme prônait la révolution prolétarienne et la création d'un système de production et de distribution communistes.

Le développement même du capitalisme a changé tout cela. Il s'est concentré dans des entreprises géantes internationales; il a envahi toute la planète (1) accaparant tous les domaines de l'activité humaine, utilisant toutes les ressources extraordinaires de la technique (2) pour continuer à dominer une armée renforcée constamment de prolétaires modernes (3).

La transformation du capitalisme et de la condition ouvrière a profondément modifié les structures de la société, et parmi elles les syndicats et les organisations politiques. Les syndicats se sont transformés en grandes confédérations où la base ne peut plus faire entendre sa voix. Les partis, eux aussi, sont devenus des machines bureaucratiques, dont les chefs accèdent aux plus hautes charges de l'Etat. Comme le pouvoir politique véritable reste aux mains de la classe exploiteuse, tous s'inclinent devant les intérêts du Capital. Là où le capitalisme s'est développé sous la forme du capitalisme d'Etat (sous l'étiquette de propriété collective des moyens de production équivalent d'un monopole capitaliste étatique) le parti et le syndicat -uniques- sont à la fois les instruments de la dictature de la classe "bureaucratique capitaliste" et les constituants de cette classe. Dans les deux cas, les syndicats apparaissent comme les intermédiaires entre les classes, pour régulariser les conflits entre le Capital et le Travail.

Mais il est impossible de stopper la lutte ou de la réduire à un minimum.

(1) sous des formes diverses: le capitalisme monopoleur d'Amérique et d'Europe, le capitalisme d'Etat russe et chinois: le premier est une dictature sociale mal camouflée sous des apparences démocratiques, le second se reconnaît "dictature" (du prolétariat mais tout le monde pense du parti et d'une classe).

(2) dans certaines limites étroites, au prix de contradictions et de limitations par exemple en ce qui concerne l'automation.

(3) La paupérisation par la misère matérielle ayant été élargie dans une aliénation générale et totale touchant tous les aspects de la vie du prolétaire (comme producteur et comme consommateur) ce qui est lié étroitement à l'extension et à la survie du capitalisme.

La concurrence féroce, à laquelle se livrent les capitalistes de tous les pays pour conquérir les marchés, les sources de matières premières et le pouvoir mondial, exige que des parts croissantes de la plus-value aillent à la fabrication d'armement et à la guerre, la baisse du taux de profit oblige dès lors les capitalistes à augmenter le taux d'exploitation, c'est-à-dire à diminuer les salaires réels. Les travailleurs sont contraints de se battre, d'une manière spontanée parce que les syndicats prisonniers du système ne peuvent pas déclencher de grève, contre les syndicats parce que ceux-ci leur demandent de reprendre le travail, pour respecter les accords qu'ils ont passés en leur nom. La révolte contre le Capital devient une révolte contre les formes d'organisations traditionnelles.

Ces "grèves sauvages" n'ont pas forcément d'emblée ce caractère, pas plus qu'elles ne se donnent forcément des formes entièrement nouvelles d'organisation. Pendant longtemps, c'est la violence donnée par les travailleurs à des luttes syndicales qui est significative, puis la spontanéité dans le déclenchement des luttes, ou des actions directes non prévues par les dirigeants, ou le refus de reprendre le travail après des accords, etc...

Ce que l'on peut constater dans ces grèves, n'est souvent que l'esquisse d'une nouvelle orientation de la classe ouvrière, de l'utilisation des méthodes d'action directe, de la constitution d'une organisation autonome de lutte. On y trouve aussi bon nombre d'habitudes traditionnelles de pensée et d'organisation, d'hésitations qui marquent à la fois le poids des idéologies passées, la force répressive (domination morale et économique) des syndicats. Tout cela se rattache directement au niveau de développement du capitalisme, à ses difficultés pour surmonter ses crises et ses contradictions. Mais en même temps l'expérience de ces luttes et des affrontements avec les organisations traditionnelles créent une nouvelle situation: de nouvelles contradictions poussent l'évolution du capitalisme, il s'ouvre de nouvelles possibilités d'actions autonomes.

LA GREVE DES MINEURS DU LIMBOURG contient cette nouvelle orientation (le rejet des syndicats et leur condamnation de la grève, des formes d'action directe) Cela est dû autant à l'expérience passée des mineurs (grève de 1966) qu'à l'attitude des syndicats. (1)

Dès le départ de la grève, il n'y a aucune équivoque: les deux grands syndicats F.G.T.B. et C.S.C. "condamnent la grève". Ils ont de bonnes raisons pour cela: ils participent à la gestion de l'Etat belge; ils ont des liens, par le canal des partis (P.S.B. et P.S.C.) auxquels ils se rattachent, avec des groupes capitalistes. Les mines ne sont plus rentables selon les critères capitalistes: il faut les fermer. Il a été établi une "programmation sociale" avec la participation des syndicats et pour les 2/3 des travailleurs étrangers qui travaillent dans les mines, la pression peut être poussée au maximum. Une nouvelle convention collective vient d'être signée, ils ont rempli leur rôle.

Cette condamnation de la grève, dans ce qu'elle a de moins équivoque, le rejet des syndicats, on la retrouve dans un certain nombre d'organisations et de groupes: ils soutiennent la grève, mais ils en condamnent les manifestations d'autonomie et d'action directe contre les syndicats. (2)

Ainsi, pour tous ces "dirigeants" politiques ou syndicalistes, c'est

(1) voir ICO mars 1966 - la grève des mineurs de Zwartberg

(2) voir en annexe les positions des groupuscules d'après leur presse .

c'est la réalité, ce sont les mineurs qui ont tort: ce sont eux qui doivent se plier à la théorie des dirigeants, et non la réalité, telle qu'elle existe qui doit montrer aux dirigeants ce qu'est réellement la lutte de classe aujourd'hui.

Or précisément, les critiques de ces groupes politiques et syndicalistes ignorent totalement les traits les plus originaux de la grève du LIMBOURG: d'un côté la complète autonomie de la lutte, de l'autre la formation corrélatrice d'organismes qui, bien que n'étant pas des organismes issus directement des mineurs, traduisent l'abandon des syndicats et l'apparition d'autres formes d'organisation et de liaison des luttes. Ce sont ces traits originaux que nous analysons plus loin.

D'autres groupes condamnent ou louangent, qui le Comité Permanent, qui Force des Mineurs: ces deux institutions ont surgi au cours de la grève et les mineurs leur ont donné, par leur adhésion à certains moments de la lutte, une certaine force et un certain contenu. Pour ceux-là aussi, la "réalité a tort". Il s'agit seulement d'analyser et de comprendre: pourquoi, dans la situation présente du capitalisme, la grève des mineurs, bien qu'elle se soit affirmée contre les syndicats, n'a pas vu la formation d'organes autonomes de lutte par les mineurs. Pourquoi ceux-ci ont utilisé les groupes cités qui se proposaient à eux, pourquoi malgré tous les efforts de ces groupes, la grève ne s'est pas étendue, etc ...

A travers l'existence et l'activité de ces deux comités, deux problèmes essentiels se trouvent posés dans les faits, avec une réponse qui ne vient pas de notre cerveau, mais de la réalité sociale:

- pour le Comité Permanent: que deviennent des organismes de lutte surgis au cours d'une grève et qui cherchent à survivre à la grève.
- pour Force des Mineurs: quel rôle peut jouer, dans une lutte autonome, un groupe qui se présente tout constitué pour aider les travailleurs en lutte. C'est le problème des rapports ouvriers-étudiants, et de l'intervention des groupes dans les luttes.

Nous avons trouvé dans un texte (I) ce problème essentiel de l'organisation de la grève, posé de la manière suivante:

" les tentatives des mineurs de constituer des comités de base qui pouvaient être la véritable expression de leur lutte se sont brisées contre les deux "comités de grève" déjà constitués. Constitution qui s'est effectuée tout à fait en dehors de la lutte, et sans aucune participation des travailleurs en grève... En définitive, le rôle de ces "comités" (et des groupes de gauche et partis politiques de la Volksunie aux anarchistes qui ont participé à leur constitution) a été:

- a) d'empêcher toute formation de véritables comités de base
- b) empêcher les ouvriers de quitter leurs syndicats
- c) protéger les mines de toute violence et occupation de la part

des ouvriers " (I)

Mais ce problème des rapports ouvriers-étudiants ne peut pas être

posé comme cela. Le Comité Permanent, et Force des Mineurs, ont eu une existence dans la grève du LIMBOURG; ils y ont joué un rôle que l'on peut réduire ou grandir, mais on ne peut dire: "ils ont empêché les mineurs de s'organiser", pas plus qu'on ne pouvait dire "ce sont les syndicats qui empêchent les travailleurs d'agir par eux-mêmes". Alors que les groupes politiques et le Comité Permanent étaient tout prêts à se rallier aux syndicats s'ils "changeaient de politique" (c'est là leur plus grande illusion et leur échec pourrait-on dire), le développement de groupements du type "Force des Mineurs" est une possibilité dans les luttes autonomes de la situation actuelle. Quelles que soient les critiques de détail qu'on peut faire, quels que soient les désaccords politiques, c'est un fait que les étudiants ont participé à la lutte et apporté une aide matérielle conséquente. Quoiqu'il en soit, le fossé entre les usines et les universités a été partiellement comblé malgré l'effort général pour l'élargir (efforts "intellectuels" de la presse et "matériels" de la police).

Par contre, si l'on se place du point de vue de l'autonomie de la lutte, la grève de 1970 quel que soit son pas en avant en comparaison de grèves antérieures, montre à son tour sa faiblesse dans l'existence de ces organismes parallèles - Force des Mineurs et Comité Permanent-. On pourrait dire: les illusions de demain et les illusions d'hier, car c'est un fait, les ouvriers ont moins organisé eux-mêmes leur propre force que dans l'autre grève. Le Comité Permanent essayait de se substituer aux syndicats; Force des Mineurs se posait comme organisation:

"... Une nouvelle forme de lutte est née et ses combattants sont fiers de se battre pour la classe ouvrière ... Les groupes d'étudiants et d'ouvriers qui naissent dans la lutte, vont apprendre peu à peu à se connaître et à travailler ensemble. Ainsi naîtra une organisation nouvelle et forte de la classe ouvrière... Cela demandera beaucoup de temps et de lutte" (I)

Ainsi se trouve posé par tous, "le problème de l'organisation", sous la forme "comment organiser le prolétariat" ou "comment peut se former l'organisation de la classe ouvrière".

Dans une série d'articles sur les grèves belges de 60-61, SOCIALISME ou BARBARIE N° 32 -avril juin 1961 (2), écrivait:

"... Mais à elle seule, cette expérience peut rester totalement insuffisante, et conduire simplement à la démoralisation, qui n'a jamais rien appris à personne, si un travail n'est pas fait pour en dégager, avec les ouvriers belges et pour eux les leçons, pour les formuler clairement, pour tracer une perspective positive de lutte pour la transformation de la société. Ce travail, seule une organisation révolutionnaire peut le faire: une organisation qui ne vise pas à se substituer à la classe, ni à la diriger, mais à être un des instruments que celle-ci utilise pour sa libération. Déjà lors des grèves, une telle organisation, si elle avait existé, aurait pu jouer un rôle capital..." (P. Cardan).

(1) brochure de Force des Mineurs p. 8-9

(2) Ce groupe - et Pouvoir Ouvrier qui en était issu - sont aujourd'hui dissous. Ils poursuivaient le même projet de construction de l'organisation révolutionnaire.

Cette même idée est reprise plus loin sous la signature de D. Mothé :

" ... C'est la nécessité et l'urgence du regroupement des révolutionnaires dans une organisation et sur un programme prolétariens qui est aujourd'hui la *con-* la plus importante qu'il faut tirer de l'échec de la grève belge. Les travailleurs ne pourront vaincre que s'ils sont aidés par les révolutionnaires, que si ces derniers leur donnent confiance en démasquant la bureaucratie syndicale et politique, les aident à prendre en mains leur propre destinée en traçant clairement devant eux une perspective de reconstruction de la société sur une nouvelle base. Seule une organisation révolutionnaire peut accomplir cet immense travail ..."

La grève de 1960-61 a dix ans et aucune organisation n'a vu le jour en Belgique. Pourtant ce sont les mêmes problèmes que les groupes cités plus haut posent à la suite de la grève de 70, soit de la manière traditionnelle pour les groupes trotskistes, soit avec des formulations nouvelles pour Force des Mineurs, mais qui se rapprochent de celles que nous venons de citer. C'est ce même "problème de l'organisation" qui se trouve au centre de tous les débats, en France par exemple, à la suite de mai 68, sous des termes divers: rapports ouvriers-étudiants, rapports entre l'organisation et le mouvement autonome, signification de l'action exemplaire, sens d'une propagande pour les conseils ouvriers, intervention de "militants" sur le plan de l'entreprise, etc... La grève des mineurs du LIMBOURG, l'intervention de groupes étudiants différents des groupes politiques traditionnels, leurs efforts pour étendre la grève dans d'autres centres industriels de Belgique, permettent de voir dans les faits comment ce "problème de l'organisation" se pose et comment la réalité de la lutte peut lui apporter une réponse.

Car le seul problème n'est pas posé par les questions énoncées, mais par cette seule question: " comment s'organise pratiquement la classe ouvrière aujourd'hui dans ses luttes".

C'est la raison d'être de cette brochure: montrer comment s'est exprimé l'autonomie de la lutte, comment les organisations traditionnelles- essentiellement les syndicats- ont agi, comment d'autres organismes embryonnaires sont apparus qui n'émanaient pas des travailleurs eux-mêmes, Amorce d'une nouvelle direction? Synthèse de deux courants jusque là séparés? Nous ne pensons pas répondre nettement à ces questions, mais seulement montrer ce que la lutte ouvrière en a fait.

En 1965, les mineurs de ZWARTBERG, sans la présence de ces groupes, sans comité de grève, avaient pourtant engagé une action beaucoup plus violente et beaucoup plus radicale et finalement, à cause de cela, beaucoup plus significative en tant que forme autonome de lutte (I)

Ce qui est important pour notre propos c'est de dégager des luttes l'orientation que prend le mouvement ouvrier dans son ensemble, non pas ce qui serait une conscience qui progresserait par étapes, mais ce que l'évolution du capitalisme et ses contradictions amène de nouveau dans la portée de ces luttes par rapport au système tout entier. C'est-à-dire comment la grève se déroule, et ce que l'action elle-même révèle, à l'insu des intéressés eux-mêmes, comme force de contestation révolutionnaire.

(I) le résultat atteint "victoire" ou "défaite" n'est pas essentiel. Des mouvements semblables, à petite échelle, sont presque inmanquablement voués à l'échec. Ils ne deviendront efficaces qu'à une condition, gagner de proche en proche, pour prendre forcément un caractère politique.

LES SYNDICATS DANS
LE CAPITALISME MODERNE

L'EXEMPLE DE LA BELGIQUE

Dès qu'ils peuvent revendiquer, les ouvriers se heurtent en Belgique à un appareil syndical puissant, collaborant étroitement avec les dirigeants du capitalisme belge. Il y a en Belgique, pour l'essentiel, deux syndicats de forces sensiblement égales:

- le socialiste (F.G.T.B.) plus puissant en Wallonie et à Bruxelles
- le catholique (C.S.C.) majoritaire en Flandres.

Les deux "grands" syndicats se sont mis d'accord, il y a plusieurs années, pour éviter la surenchère(ce n'est pas toujours effectif) (1). La F.G.T.B. est liée directement au parti socialiste (P.S.B.); la C.S.C. l'est directement au parti social chrétien (P.S.C.); ces deux partis se partagent le gouvernement...Monsieur MAJOR, ancien président de la F.G.T.B. jusqu'à il y a deux ans, est ministre du travail. Mais la position inconfortable des deux syndicats, entre partis et patrons d'une part, ouvriers d'autre part, les oblige parfois à prendre - en apparence- des distances avec leurs partis.

On trouve les syndicats partout: non seulement dans l'appareil d'Etat, mais aussi dans les conseils d'administration des intercommunales, les sociétés d'économie mixte.. Un simple rappel: lors de la grève générale de 1960-61, un homme réussit à détourner, dans toute la Wallonie, l'action revendicative sur des thèmes politiques secondaires (fédéralisme) au seul profit du P.S.B. qui alors dans l'opposition, accéda peu après au pouvoir: ce "sauveur", le seul, l'unique, André RENARD, aujourd'hui décédé, était gérant de la Banque Nationale. (3)

Dans toutes les industries importantes, les syndicats ont signé des conventions valables pour deux ou trois ans. Dans beaucoup d'entreprises, surtout celles où il y a beaucoup d'ouvriers étrangers, les délégués syndicaux sont de petits cadres: contremaîtres, chefs d'équipe, etc... Par exemple,

(1)Le " FRONT COMMUN" n'existe souvent encore que dans les appareils; au niveau des entreprises, les mines en particulier, la rivalité et la surenchère sont encore très vives, probablement du fait que dans une même entreprise le déséquilibre est très fort entre les deux syndicats (par exemple si la FGTB est très majoritaire dans une boîte le délégué CSC sont obligés de prendre des positions en pointe, radicales, sinon pour recruter des adhérents du moins pour ne pas en perdre, et vice-versa).

(2) en fait l'appareil FGTB s'en serait débarrassé en le recasant comme député et ministre.

(3) Banque d'Etat, équivalent de la Banque de France

" être délégué dans les mines est une fonction très intéressante (on descend au fond une heure plus tard, on remonte une heure plus tôt, travail intéressant, temps libre accordé par le syndicat) ce qui est un merveilleux moyen de chantage pour les patrons et les syndicats (1)

Le syndicat a un rôle administratif important: il paie les allocations de chômage, décide souvent des horaires, des mesures de rationalisation (listes de licenciement par exemple,...) Dans beaucoup de secteurs, le patron verse lui-même une part de la cotisation syndicale; les syndiqués ont souvent des avantages spéciaux: une partie de la prime de fin d'année des mineurs du LIMBOURG doit être payée aux seuls syndiqués, par les syndicats; dans un cas au moins, (convention de la sidérurgie, février 1969) cette part (0.50% de la masse salariale) dépend de l'absence de grève durant cette période. Les syndicats sont vendus au sens strict du terme. L'administration que représentent les appareils syndicaux fonctionne comme n'importe quel appareil administratif et répressif de l'Etat (la police par exemple): il applique un ensemble de décisions à l'élaboration desquelles il a participé en qualité de technicien compétent; le partage entre socialistes et chrétiens n'étant pas essentiel mais une simple modalité technique. L'unité syndicale se fait ainsi dans la fonction assumée.

Mais les hauts et les bas de l'économie rendent la position du front syndical commun intenable. Les deux "grands" ont toutes les peines du monde à faire "respecter" les "dispositions légales" et les conventions collectives qui sont à la base de leur collaboration avec la bourgeoisie. L'image de marque des syndicats se ternit d'année en année. Dans les périodes "calmes", les syndicats peuvent paraître avoir une "utilité" comme n'importe quelle administration; mais des grèves plus ou moins importantes révèlent aux travailleurs, d'une manière plus ou moins brutale, la fonction réelle du syndicalisme; les délégués syndicaux se trouvent ainsi conduits parfois à jouer ouvertement et directement le rôle de flics (par exemple à l'usine Citroën Forest, dont nous reparlerons plus loin) (2)

" la bourgeoisie a confié aux syndicats le rôle essentiel de contenir les augmentations de salaires dans des limites raisonnables pour préserver l'équilibre toujours précaire du système. Plaignons les syndicats. Quand la situation économique est calme, le boulot est difficile; mais en période de surchauffe comme aujourd'hui, quand le travail ne manque pas et que les prix montent, il devient franchement impossible. Au LIMBOURG, la grande explication, chacun le voit, est entre les ouvriers et "leurs" organisateurs. Le patronat est effacé, l'Etat s'est contenté de déléguer son avant garde naturelle: la gendarmerie. Mais ce sont les baraquements des syndicats qui brûlent, c'est le siège de la C.S.C. qu'on attaque " (3)

(1) Brochure. La grève des Mineurs

(2) voir I.C.O. N° 69 p.14 et Liaisons N° 2

(3) Liaisons N° 2- On peut situer ce rôle actuel des syndicats et son évolution en relation avec les structures des pays capitalistes avancés. Voir en annexe.

Communistes et trotskistes militent à la F.G.T.B.: comme tant d'autres, ils espèrent infléchir la politique syndicale. Illusion qu'ils continuent de cultiver soigneusement, uniquement préoccupés de construire l'organisation qui apportera "le socialisme" aux travailleurs, ignorant totalement le vrai caractère du syndicalisme d'aujourd'hui comme partie de la société capitaliste, ignorant totalement ce que font réellement les travailleurs, alors même qu'ils sont encore dans les syndicats (1).

Il est bien évident que ces tentatives de "régulariser" le fonctionnement du capitalisme moderne, laissent subsister entièrement la concurrence entre les firmes sur le plan national et sur le plan mondial. C'est à cause de cela qu'éclatent les contradictions du capitalisme qu'elle prétend à l'occasion surmonter. La "planification" des fermetures des mines peut apparaître nécessaire par la concurrence d'autres sources d'approvisionnement plus compétitives (charbon U.S. ou allemand).. Dans la brochure "La Grève des Mineurs" (2) il est montré comment la "programmation sociale" au niveau des mines exprime, dans le choix de l'ordre des fermetures des puits la domination d'un groupe capitaliste sur un autre. La Société Générale de Belgique plus puissante éliminant - en Belgique- ou tendant à éliminer de la sidérurgie et des mines le groupe Coppée (mines de ZWARTERG) qui en retire ses capitaux pour les investir dans d'autres secteurs de pointe appuyés par les U.S.A. Cela permet de voir comment les syndicats, au nom d'un prétendu "intérêt général" ou d'une "évolution inéluctable" appuient les intérêts de tel groupe capitaliste dominant en faisant tout pour que soient appliquées les décisions prises "en haut".

Mais les auteurs de la brochure essaient d'en tirer plus: ils tentent de montrer que la grève du LIMBOURG peut apparaître comme manipulée par les groupes capitalistes intéressés à travers les partis, les syndicats et certains organismes qui se sont dégagés au cours de la grève (essentiellement le Comité Permanent). On peut rapprocher ces développements d'autres réflexions (syndicales ou patronales) sur l'impossibilité de faire droit aux revendications des mineurs car cela aboutirait rapidement à la fermeture des mines. Le charbon produit, et les produits sidérurgiques fabriqués avec, ne seraient plus compétitifs sur le marché mondial. Dans cette façon de voir le capitalisme et les luttes, on trouve l'idée que les capitalistes sont maîtres de leur choix, de faire plus ou moins de profit et que les travailleurs sont aussi maîtres de leurs luttes, d'entrer dans les considérations patronales sur le maintien ou la disparition de l'entreprise. La réalité capitaliste est autre: les dirigeants n'ont pas le choix entre faire plus ou moins de profit, ils doivent en faire plus ou disparaître. L'exemple cité ci-dessus montre que c'est le capitaliste qui, à ce moment, a fait le plus de profit, donc accumulé le plus de capitaux à investir, - en l'occurrence la Société Générale à l'aide de ses capitaux accumulés au Congo- qui élimine l'autre (3). De même le travailleur n'a pas le choix entre faire la grève ou ne pas la faire, précisément parce que les dirigeants de l'entreprise n'ont pas non plus de choix: à un moment donné, la lutte à travers la grève est la seule issue amenant d'autres inter-

(1) nous signalons l'existence d'une brochure "Les syndicats en Belgique 1961-1967" (Unité Ouvrière N° 7-Nov. 1967) qui donne en détail la puissance légale des syndicats en Belgique et leur niveau d'intégration. Cette brochure a été rééditée par des camarades français - voir documentation en annexe.

(2) publiée par la J.G.S. (tendance trotskiste)

(3) La situation n'est pas si schématique en réalité. La Société Générale de Belgique a presque tous ses intérêts en Belgique dans des secteurs anciens, ayant de plus perdu ses privilèges au Congo. Elle s'oppose sur le territoire belge à la pénétration des capitaux américains en se modernisant et en renforçant sa position de monopole dans cette branche. Elle peut paraître ainsi défendre un "vieux" capitalisme contre un capitalisme

ventions par exemple celle de l'Etat. Ceci exprime finalement une règle fondamentale du capitalisme: ses contradictions subsistent dans toute leur ampleur et lorsqu'elles éclatent, personne ne peut les stopper et empêcher qu'elles ne fassent voler en éclat tout ce qui avait été mis en place pour les réduire ou les dissimuler.

L'idée essentielle qui est contenue dans ces opinions diverses en apparence, c'est que les hommes sont maîtres des mécanismes économiques et qu'ils peuvent les "diriger". On retrouve ici la même conception, que l'on retrouve chez les dirigeants capitalistes et chez les dirigeants politiques et syndicaux (y compris dans les groupuscules avant-gardistes) que la grève est le fait de "meneurs" qui peuvent lui imprimer un cours ou un autre en fonction d'idées politiques, ou d'intérêts capitalistes, d'une perspective révolutionnaire... Il ne manque pas dans l'histoire de mouvements qui avaient à leur tête des "provocateurs" ou même des flics, mais qu'est-ce que cela a changé à la force du mouvement ou à sa signification ou à son orientation. Cela peut servir à expliquer un épisode de la petite histoire; mais cela n'explique rien de fondamental. Les travailleurs entrent en lutte parce qu'à un moment donné, aucune autre issue ne paraît possible, même pas en fonction des chances de succès ou d'échec. Peu importe qui déclenche le mouvement apparemment: ceux-ci sont contraints, s'ils veulent être écoutés, de dire ce que veulent les travailleurs, de faire ce qu'ils veulent faire: sinon, ils seront rapidement mis sur le côté de la route et n'exprimeront plus qu'eux-mêmes. (I) On verra plus loin que la balance entre les deux comités au cours des six semaines de grève illustre parfaitement cette idée.

Ainsi, que les faits relatés soient vrais ou exagérés, cela fait partie de la lutte des travailleurs, d'avoir à faire face, non seulement à l'exploitation, mais aussi d'avoir à dégager leur lutte de tout ce qui tend à l'emprisonner, à l'orienter sur d'autres intérêts que les leurs. Leur lutte prend inévitablement deux formes, non parce qu'ils la veulent comme telle, mais parce que ce sont les conséquences immédiates de leur action dans l'appareil de production tel qu'il existe au moment où ils se mettent en grève:

- elle paralyse des secteurs importants de la production, donc ne peut rester isolée et tend à s'étendre, indépendamment d'une solidarité.
- elle trouve devant elle des barrières; si celles-ci sont franchies c'est tout l'appareil de domination qui se trouve mis en cause, non par leur volonté propre, mais comme conséquence inéluctable de leur lutte. La lutte se trouve d'abord dirigée contre les syndicats parce que ceux-ci sont la première barrière. Mais elle pose en même temps un problème politique parce que tout, pratiquement, depuis une fermeture de mine, jusqu'au pourcentage de salaire, est fixé au niveau de l'Etat.

(I) un des camarades qui a participé à l'élaboration de ce texte pense que l'interprétation volontariste est à rejeter, mais aussi la position "économiste fataliste" exprimée ici. L'histoire, pense-t-il, est faite des interactions qui existent entre les actions, les décisions des individus ou des groupes d'individus, et les structures économiques et autres qui constituent le cadre de leur vie; les deux termes antagonistes n'ayant nullement la primauté l'un sur l'autre.

(cf MARX, Thèses sur Feuerbach, III

ENGELS, Lettre à HEINZ STARKENBURG, du 26/I/94)

Cette dernière situation, on la trouve nettement exprimée dans un article de la Métropole (I) le 12/1/70 sous le titre " Les grèves sauvages".

" Le fait pour les syndicats d'avoir été mêlés de près à l'établissement de cette convention sociale, mais aussi à des calculs économiques faits à cette occasion, les rend évidemment plus circonspects dans leurs revendications ... L'attitude des syndicats en la matière est certes due en partie au fait de les avoir associés aux conseils divers qui orientent et conseillent la politique des prix. D'ailleurs récemment, un dirigeant syndical avouait que, connaissant mieux la situation économique réelle, il y avait des revendications qu'il n'oserait plus appuyer. Ceci contrairement à l'attitude adoptée naguère, alors que les syndicats présentaient des revendications incalculées et incalculables, quant à leurs effets, sans se soucier aucunement de la possibilité ou de l'impossibilité où se trouvait tel secteur industriel pour les satisfaire ..."

Ce qui est nouveau dans la grève du LIMBOURG, dans les rapports entre les syndicats (prisonniers de leur appartenance à l'Etat capitaliste) et les ouvriers, on peut le mesurer en comparant cette lutte avec les grèves précédentes qui se sont déroulées en Belgique au cours des dix dernières années.

En mars 1959, c'est dans le Borinage, les premières fermetures de mines: pendant 15 jours, le Borinage - seul - est en état de siège. Les syndicats ne contrôlent pratiquement rien, mais ils restent "l'organisation" des mineurs. Ce sont eux qui font cesser la grève, après l'avoir empêchée de s'étendre. (2)

De décembre 1960 à janvier 1961 (3), toute la Wallonie et une partie des Flandres, est en grève; ce qui n'a pu se réaliser en 1959 se réalise cette fois; l'action se généralise parce que tous les travailleurs se sentent visés par la "loi unique" qui doit assurer le redressement du capitalisme belge. Les syndicats ne jouent aucun rôle dans cette généralisation, mais la grève générale pose immédiatement un problème politique. L'autonomie du mouvement s'arrête là où le parti socialiste belge peut apparaître comme pouvant répondre à ces problèmes politiques: il peut, avec les centrales syndicales imposer une orientation sur le fédéralisme wallon (4), sur le changement de régime, etc.. Il peut essouffler la grève et faire passer pour une victoire son retour au pouvoir, lequel est effectivement dû à la grève, mais comme la nécessité pour le capitalisme d'avoir un intermédiaire pour imposer sa loi aux travailleurs qui viennent de se révolter.

En 1966, dans la même région du LIMBOURG, les mineurs entrent en grève contre les fermetures de puits. Les syndicats restent "dans la grève" tout comme

(1) quotidien conservateur francophone d'Anvers.

(2) voir "Le Borinage" Témoignage sur 15 jours de grève- Les Cahiers d'Information et Liaisons Ouvrières - N° 2-mars 69;

(3) voir Socialisme ou Barbarie, N° 32- avril juin 61. Les grèves belges.

(4) cette orientation était purement tactique pour briser la grève. Le P.S.B. est resté unitariste, et ce n'est que tout récemment qu'il s'oriente vers le fédéralisme.

dans le Borinage en 1959: là aussi, ils pourront isoler la lutte et manoeuvrer pour y mettre un terme. Mais la différence profonde est que dans le Borinage, les puits ne sont pas occupés et qu'aucune tentative n'est faite pour que la grève reste entre les mains des mineurs. Dans le LIMBOURG, en février 1966 (1) les mineurs occupent les puits se battent violemment avec la police, essaient de bloquer les voies de communication, (routes, voies ferrées), empêchent par la force, jusque dans les villages, la circulation des cars qui assurent le ramassage des jaunes; il en résulte des incidents violents qui dureront tout au long de la grève sans que les syndicats puissent intervenir d'une manière quelconque. Pourtant, comme dans les autres grèves, le syndicat n'est pas rejeté totalement comme il le sera en 1970 et on ne verra pas apparaître d'organismes parallèles comme le Comité Permanent, ou Force des Mineurs.

Si l'on regarde le pouvoir des syndicats et des partis, et leur capacité d'intervention dans les luttes au cours de ces grèves successives, on peut relever une sorte de progression: les tendances autonomes se dégagent peu à peu des forces qui tendent à les empêcher de s'exprimer: les grèves spontanées au départ et dans leur extension sont ensuite conditionnées par le syndicat resté "dans la grève". En 1959, l'autonomie est dans le départ de la grève, mais les syndicats sont dans la grève dès le départ: aucune autre action ne leur échappe après. En 1960-61, l'autonomie est dans le départ et dans l'action: mais la récupération se fait alors sur un plan plus global, sur le plan politique. En février 1966, l'autonomie est totalement dans l'action, d'un bout à l'autre de la grève; le syndicat n'est pas rejeté formellement, bien qu'il y ait un timide comité de grève, mais il l'est complètement dans les faits; il ne peut y avoir une exploitation politique ou syndicale de la grève, seulement le rôle classique du syndicat à la fin de la grève. En 1970, la grève garde son autonomie totale, mais là, dès le départ, les syndicats sont contre la grève, ce qui fait prendre conscience brutalement d'une réalité, qui n'apparaissait pas clairement dans les mouvements antérieurs: Cette situation est due pour une part, à une intégration plus grande des syndicats qui leur interdit de soutenir la grève, et pour une autre part, à l'expérience des luttes de 1966. Mais il apparaît alors que les mineurs ne sont pas pour autant prêts à prendre en mains totalement leur lutte, à lui donner une organisation formelle, alors même qu'ils sont conduits à constater qu'il n'y a plus d'appareil syndical "avec eux". La formation d'appareils embryonnaires de remplacement, qui est un des faits marquant de cette grève, semble gêner le développement d'une action autonome: cela ne gênera pas seulement la formation de "véritables comités de grève", mais aussi le déroulement de l'action elle-même; sous cet angle, la grève de 1966 était allée beaucoup plus loin, bien qu'encore emprisonnée dans les filets syndicaux.

Par contre, sous un autre angle, la grève du LIMBOURG de 1970 peut être rapprochée du grand mouvement de grève générale de 1960-61. Elle n'est pas contrairement à celle de 1966, une grève isolée: pendant toute l'année 1969, pendant et après la grève du LIMBOURG, d'autres grèves ont éclaté en Belgique. Toute cette situation n'est pas sans rapport avec ce qui se déroule dans d'autres pays d'Europe (par exemple en Allemagne, ou dans les pays Scandinaves, avec la grève de Kiruna). (2)

(1) voir I.C.O. MARS 1966

(2) voir en Annexe des développements sur la relation entre développement économique et grèves sauvages.

LE CAPITALISME EN BELGIQUE

Il est bien évident que cette situation des syndicats (leur intégration, comme on dit), que l'apparition de tendances autonomes dans les luttes, se relie étroitement à la situation du capitalisme en Belgique et dans le monde.

Partout dans le monde, dans les pays industrialisés, les travailleurs affrontent le même capitalisme et les mêmes transformations de leurs conditions de vie et de travail. Avec seulement des décalages dus aux circonstances particulières touchant les groupes capitalistes enfermés dans leurs limites nationales.

En ce sens, la grève du LIMBOURG, et celles qui l'accompagnent, se relie à la même chaîne de grèves sauvages qui touchent tous les pays du monde occidental: Grande-Bretagne et Hollande, depuis des années, France depuis 1968, Italie depuis 1969, Allemagne à l'automne 69, Pays Scandinaves au début de 70, U.S.A. maintenant. Le capitalisme affronte les mêmes contradictions, la même crise partout; les travailleurs affrontent avec la concentration et l'automation, les mêmes problèmes. Rien d'étonnant à ce qu'éclatent des grèves avec les mêmes caractères, matérialisant ainsi, mieux que toutes les propagandes, et par l'effet du capitalisme lui-même l'internationalisme prolétarien (1).

L'examen de la situation du capitalisme en Belgique permet de montrer pourquoi la grève éclate à ce moment dans le LIMBOURG. Mais aussi, d'expliquer comment à l'image de ce qui s'est passé dans les pays scandinaves, au moment de la grève de Kiruna (2) la grève ne s'est pas étendue, après avoir paru s'étendre quelque peu. Cela aussi se relie aux possibilités du capitalisme belge à ce moment précis.

Le capitalisme belge traverse actuellement une période de prospérité remarquable. Cette prospérité est due pour l'essentiel à une modernisation de l'équipement, donc à un changement des techniques du travail, à un accroissement de la productivité. Tout ceci est liée à la place privilégiée que tiennent en Belgique les investissements américains. Cette évolution est très inégalement répartie concentrée pour l'essentiel sur l'axe Anvers-Bruxelles-Charleroi; elle laisse de côté le plus gros des régions traditionnellement industrielles. Comme dans tous les pays capitalistes anciens, cela perturbe profondément la vie des travailleurs (fermetures d'entreprises, mutations,...) Qu'on imagine par exemple l'effet de ces transformations sur la vie des mineurs: en 9 ans plus de 15.000 mineurs ont dû quitter la mine (3); sans qualification, le plus souvent usés prématurément, soumis à toutes les pressions réservées aux travailleurs

(1) voir en Annexe des développements sur la relation entre développement économique et grèves sauvages.

(2) voir I.C.O. N° 91-92- mars avril 70.

(3) d'après la brochure de la J.G.S. " La grève des mines": 1958: 41.822 mineurs - 1962: 33.519 - 1964: 34.551 - 1967: 25.446 - Augmentation de la production par travailleur: 1958: 1521 Kg - 1962: 2047 kg - 1964: 1979 kg - 1967: 2360 Kg (+ 55% en 10 ans)

étrangers, ils offrent l'exemple parfait de cette "marchandise travail" que le capitalisme déplace comme une chose au gré de ses besoins.

Cette situation des hommes dans ce processus de transformation d'un capitalisme de type ancien s'accuse d'autant plus que cette "surchauffe" s'accompagne de difficultés monétaires, d'irrégularités de rythme, de manipulations économiques, financières et politiques diverses. Tout ceci se traduit par des hausses de prix, par des accélérations brutales, des ralentissements, dont les dirigeants, malgré leurs prétentions ne sont pas les maîtres. Ils en sont réduits à prendre des "mesures", à faire des plans, etc.. et à perturber encore plus par des interventions intempestives la vie déjà pleine d'incertitudes des travailleurs. Le gouvernement belge lui-même en convient qui "prévoit" un "ralentissement conjoncturel" pour le second semestre et une augmentation rapide des prix pour toute l'année (I). Les ouvriers, qui sont atteints par l'élévation des prix des denrées indispensables et directement menacés par certaines hausses (chemin de fer par exemple) qui savent que la situation va empirer (application de la TVA en Belgique en 1971), sentent que la situation est favorable -maintenant spécialement- aux mouvements revendicatifs, puisque la bourgeoisie a besoin de toute la force de travail disponible.

Que retenir de toutes ces considérations d'ordre économique? On peut y accorder beaucoup d'attention et chercher à tout prix à percer les mystères du futur. Mais dans quel but? Préparer la révolution en cherchant à déceler dans des symptômes une "crise inévitable" qui entraînera inévitablement la "montée révolutionnaire"? C'est le projet de beaucoup, préoccupés, d'une manière ou d'une autre, de construire l'organisation révolutionnaire (elle est toujours "du prolétariat" ou suivant la mode nouvelle "pour le pouvoir des conseils ouvriers"). Dans leur analyse des faits économiques et des luttes ouvrières, ils cherchent à définir une tactique qui leur permette d'être les éléments organisateurs ou initiateurs des luttes futures.

Nous pensons qu'il est nécessaire de discuter des faits économiques et de leur relation étroite avec la lutte de classe, non par tactique, mais pour montrer qu'effectivement des formes nouvelles de lutte correspondent à un certain stade de développement du capitalisme et des rapports de production.

Mais ces débats sont souvent l'occasion de nombreuses divergences, surtout lorsqu'on descend dans les détails ou lorsqu'on veut à tout prix conclure pour se définir une ligne politique.

Pour intéressants qu'ils soient, ces débats ne nous paraissent pas essentiels. C'est pour cela que nous les avons reportés à la fin de ce texte dans des annexes. Ce qui nous intéresse, ce qui nous concerne tous, c'est de voir comment la lutte s'est déroulée dans le LIMBOURG, comment s'est exprimée la spontanéité et l'autonomie du mouvement, comment les syndicats d'une part, les groupuscules et partis d'autre part, les organismes parallèles, ont pu aider ou contrer l'organisation de la lutte. Pas celle venue de l'extérieur, mais celle des ouvriers eux-mêmes en lutte.

(I) il est d'ailleurs à noter que le nombre des chômeurs est largement supérieur à celui enregistré lors de la précédente "surchauffe" (1964), ce qui laisse supposer que la Belgique est en situation de sous emploi.

SPONTANEITE ET AUTONOMIE DU MOUVEMENT DES MINEURS

Depuis 1959, les dirigeants politiques et syndicaux ont tout fait pour tenter d'éviter que les aménagements nécessaires du capitalisme belge ne provoquent des explosions ouvrières dangereuses, tant pour l'économie capitaliste que pour les appareils. Mais il est impossible de stopper la lutte ou de la réduire à un minimum; les antagonismes de classe et la capacité du capitalisme de réduire le niveau de vie ouvrier s'accroissent constamment, tant et si bien que la lutte de classe suit son cours: les travailleurs sont contraints à se battre (1)

Alors que les grèves qui éclataient sans se préoccuper des syndicats et au mépris d'engagements pris par eux, restaient sporadiques et isolées, on ne peut en dire autant de la situation belge aujourd'hui. (2). Dans la grande bataille entre le Capital et le Travail, la révolte contre le Capital et contre les formes d'organisations traditionnelles se retrouve tout au long de l'année 1969 avec une constance qui n'est pas une généralisation des luttes, au sens de la grève de 60-61, ni au sens que voulaient lui donner les groupes, comme Force des Mineurs, mais une permanence dans une orientation commune.

Autant que la grève du LIMBOURG, c'est l'ensemble des mouvements au cours des années 1969-70 qu'il faut considérer en Belgique. On y trouve précisément ce qui se dégagera dans le LIMBOURG, à une échelle plus grande de 22.000 mineurs en lutte pendant 6 semaines. Considérer la lutte, non comme un acte exemplaire qui éclate comme un orage dans un ciel serein, mais comme la correspondance d'une situation totale que l'on retrouve partout dans les lieux d'exploitation, dans le quotidien aussi bien que dans les petites grèves, nous paraît essentiel: elle permet précisément d'éviter des discussions plus ou moins spécieuses, comme celles que nous avons signalées plus haut, sur la manipulation des grèves par des groupes capitalistes à travers des actions de groupes politiques. Elle permet au contraire de montrer que la "grève sauvage" a dépassé présentement, dans un certain nombre de pays industrialisés, le stade de l'isolement où elle pouvait paraître comme une révolte isolée (l'explosion de Zwartberg de 66 par exemple) pour accéder au stade d'une permanence, mais sans que se dégagent des formes spécifiques de liaisons ou d'organisations.

ANNEE 1969 DANS LES MINES:

Pour revenir à la grève du LIMBOURG, il faut remonter jusqu'au début de 1969 pour comprendre comment l'autonomie de la lutte se dégage d'une sorte de dialectique des rapports syndicats-mineurs, en une montée progressive vers la grève.

(1) note d'un camarade qui entraînera sans doute des discussions: il faut préciser que cette réduction du niveau de vie est relative: il ne s'agit d'une réduction que proportionnellement au développement des forces productives (paupérisation relative).

(2) voir en annexe une comparaison avec les autres pays d'Europe.

On peut dire qu'objectivement, c'est la position des syndicats qui précipite la grève tout comme ce sera pour une bonne part, la condamnation de la grève par les syndicats qui lui donne son caractère de grève sauvage en rupture totale avec les organisations.

Dans un texte déjà cité, il est dit: (1)

" Au début de la grève, les revendications des mineurs n'étaient pas purement économiques; mais, à travers un certain type de revendications (70 frs d'augmentation par jour sans aucune distinction de catégorie), on mettait en cause toute l'organisation hiérarchique du travail et on essayait de réduire les différenciations faites parmi les ouvriers. Un autre fait mis en cause, était la représentativité des délégués syndicaux, presque tous belges... Le "Comité Permanent" ne pouvait soutenir, de par sa composition, ces revendications et donc, il a lancé le mot d'ordre de 15% d'augmentation..."

Il ne semble pas que les faits confirment cette interprétation et qu'au contraire, l'action s'est cristallisée, tout au long de l'année, sur les mots d'ordre syndicaux d'augmentations de salaires, dans les conditions habituelles, c'est-à-dire hiérarchisées, donc des revendications "purement économiques". C'est seulement dans le courant de décembre, juste avant la grève, que les groupes, notamment Force des Mineurs posent la revendication d'une augmentation uniforme? A l'usage notamment des travailleurs étrangers qui constituent leur "base", par opposition au Comité Permanent qui s'appuie plus sur les éléments belges, plus intéressés par la hiérarchie. Quant à la mise en cause des délégués, c'est plus le développement de la lutte et sa condamnation par les syndicats, qui l'amène, qu'une revendication formulée expressément avant la grève.

En avril 1969, une grève sauvage éclate à Watershei, à Winterslag et à Beringen. Les syndicats y mettent un terme en avançant comme argument:

" en aucun cas une grève sauvage; nous pourrions tous faire la grève ensemble lorsque la convention collective viendra à échéance le 1er décembre "

C'est alors qu'ils avaient avancé la revendication des 15%. Fin octobre, même déroulement des faits pour mettre un terme à une grève sauvage des électriciens de Zolder. Parallèlement, les syndicats se livrent à une surenchère autour des revendications: la F.G.T.B. parlait de 8% étalés sur deux ans; la C.S.C. de 15% immédiatement (cette position s'explique par le fait que la C.S.C. est majoritaire dans le LIMBOURG, 70% des syndiqués: même si ces syndiqués ne groupent qu'une partie des mineurs - 2/3/ d'ouvriers étrangers appartenant à près de 20 nationalités). C'est donc ce syndicat qui subit le plus directement la pression de la base et qui doit y répondre par une démagogie qui n'est pas sans risques. Fin novembre pourtant, à l'approche de l'échéance, les deux syndicats accordent leurs violons pour exiger 15% en 2 ans. Cela aussi est une tactique habituelle.

Le 4 décembre se place un épisode annuel: la fête des mineurs, la

(1) texte ronéoté.

(2) au cours de la grève Force des Mineurs modifiera à nouveau "ses revendications": 15% + salaires de base minima de 500 frs au fond et de 400 frs à la surface; la 2ème clause, au lieu des 70 frs, pour s'opposer quand même à la hiérarchisation, et "ne pas rompre le front des ouvriers" c'est-à-dire avec le Comité Permanent (15%)

Sainte Barbe. Mais à l'image de ce qui se passe dans les pays capitalistes de l'Est, le jour de "fête" est l'occasion d'un travail accru offert "bénévolement" à la nation capitaliste (ce qui est plein de sel pour les ouvriers étrangers). Les syndicats font des discours: donnant, donnant, on "gagne" la bataille du charbon et on sera récompensés. Tout le monde va extraire du charbon, y compris par exemple le personnel d'entretien. C'est ainsi qu'en un jour, sort de la mine une quantité de charbon équivalente à 10 jours de travail normal. A Winterslag, cette "bataille" a duré 4 jours. A cette occasion, les ouvriers reçoivent une petite prime. Il n'est pas sans intérêt de noter ce fait en apparence mineur: il démontre d'une part le poids de l'appareil patronal et syndical, et d'autre part que les mineurs acceptaient de se plier à une discipline traditionnelle et syndicale, alors même qu'ils allaient se mettre en grève quelques semaines plus tard. Dans le courant de décembre, selon la formule consacrée le mécontentement règne: chacun se demande si la grève se fera ou pas, pour le renouvellement de la convention. Les syndicats qui se sont livrés à la surenchère tout au long de l'année, et ont été contraints de livrer des taux précis et des dates, sont embarrassés. Comment se sortir de ce guêpier. Même s'ils sont experts, c'est, dans cette situation, de la corde raide. Ils vont jusqu'à prétendre que la convention collective vient à échéance le premier janvier au lieu du premier décembre, et que les 12 ou 15% ne seront étalés que sur 18 mois au lieu de 2 ans. Il devient peu à peu clair qu'ils veulent empêcher la grève par tous les moyens.

C'est dans cette situation qu'est distribué le 11 décembre un tract en 6 langues (résultat des contacts mineurs-étudiants) qui propose comme revendications:

- que les syndicats organisent aussi vite que possible des assemblées générales où les mineurs pourront se prononcer sur les revendications proposées, le déroulement des négociations et le début de la grève.
- qu'il soit proposé une augmentation de 70 frs uniforme pour tous au lieu des 12 ou 15%.
- la suppression des catégories les plus basses.

Ce tract émane du noyau qui s'exprimera sous l'étiquette "Force des Mineurs". On peut noter ici que dans ce tract, la position traditionnelle des groupuscules à l'égard des syndicats est respectée: il n'est pas demandé aux mineurs de faire confiance à eux-mêmes et de s'organiser, mais de faire pression sur les syndicats pour qu'ils rentrent dans le "droit chemin", et "organisent" la lutte. Force des Mineurs prendra des distances, par la force des choses, avec cette position, puisque les syndicats se situeront hors de la grève, mais au départ ils contribuent également comme les autres, à entretenir l'illusion syndicale. S'agissait-il d'une question de tactique dans ce tract originaire de la future Force des Mineurs. L'illusion syndicale subsistait chez les mineurs, il pouvait donc s'agir probablement de faire voir que les syndicats ne feraient pas ce qui leur était demandé dans le tract. C'est bien possible, mais finalement cette constatation ne changerait rien ni au rôle objectif joué par Force des Mineurs, ni au fait que pour jouer ce rôle Force des Mineurs avait besoin d'entretenir des illusions et ne pouvait les dénoncer nettement.

C'est d'autant plus ambigu que le 15 décembre, les syndicats annoncent qu'une nouvelle convention collective vient d'être conclue pour deux ans. Celle-ci

stipule que les salaires de base des ouvriers de surface et ceux des travailleurs de fond les moins payés (de la catégorie I à 7 bis) seront augmentés en moyenne de 3.02% et qu'ensuite une augmentation générale des salaires de 10% sera appliquée sur une période d'un an et demi qui sera étalée comme suit: 4% au 1er Janvier 70, 2% au 1er octobre 70, 2% au 1er avril 71, et 2% au 1er juillet 71. De plus, la prime de fin d'année est augmentée de 1000 frs belges (10.000 A.F. français) et à partir de septembre 70 l'indemnité de vêtements de travail est augmentée de 500 frs belges. (5000 A.F. français).

Le 23 décembre un nouveau tract est diffusé - par le même canal mineurs-étudiants- rédigé en 4 langues: il insiste sur les termes de l'accord en montrant:

- que l'augmentation de salaire est dérisoire et étalée dans le temps et qu'elle sera absorbée par la hausse des prix; déjà importante et qui le sera plus encore lors de l'application de la TVA au I/I/71
- que l'indemnité des vêtements de travail ne compense pas un prélèvement fiscal sur la prime de vacances de 600 frs belges qui interviendra en 1971.
- que rien n'est fait pour les basses catégories.

Le tract répète les revendications déjà avancées précédemment sur les salaires et conclut par :

" si nous nous mettons en grève, les syndicats devront nous appuyer c'est-à-dire payer, dès le premier jour, les indemnités de grève "

On retrouve donc ici, la même orientation vers les syndicats et nullement la dénonciation des syndicats, en vue d'amener les mineurs à prendre en mains totalement leur lutte.

Il faut croire que l'effervescence est grande dans les mines, car le 24 décembre, les syndicats déclenchent une grève à Zolder pour réclamer le retrait d'une mesure privant 12 ouvriers de leur prime. Le soir même, un accord est conclu avec la direction. Contre-feu dangereux: il montre peut-être que le syndicat peut soutenir une revendication et mener rapidement à un succès; mais il montre aussi que la lutte, avec ou sans syndicat, paie. Et ce n'est pas tous les jours le 24 décembre pour déclencher sans risques majeurs, une grève dans une situation aussi explosive.

LE DECLENCHEMENT DE LA GREVE et SON EXTENSION

Une grève sauvage, qui a éclaté fin novembre à l'usine Citroën à Forest, près de Bruxelles (1000 ouvriers, 80% d'étrangers de 17 nationalités différentes) permet de se faire une idée de la manière dont les travailleurs étrangers réagissent à leur exploitation dans les conditions présentes, hors du syndicat et sans aucune propagande préalable extérieure les invitent à l'action (I) La lutte se déroule sur

(I) voir Liaisons n° 2 et ICC n° 59 janvier 70 .

plusieurs mois, sur un ensemble de revendications touchant les salaires et les conditions de travail (cadences notamment) avec de toute évidence une organisation de base spontanée, les syndicats ayant par leurs manœuvres condamné tout mouvement, et sabotant plus ou moins ceux qui éclatent en dehors d'eux. La direction essaie de briser le mouvement en vidant les "meneurs", ce qu'elle parvient finalement à faire, avec l'intervention de la police et avec l'appui du syndicat qui reprend à ce stade le mouvement en mains, alors qu'il est revenu au stade d'une protestation contre les licenciements, en organisant les actions traditionnelles.

Plus tard, tous les démissionnés sont réembauchés, à l'exception de quelques uns, mutés dans une autre usine Citroën de Bruxelles. Les syndicats pouvaient restaurer leur prestige, et à peu de frais, l'action conjuguée de la direction de la police et des syndicats ayant atteint un but essentiel: l'organisation autonome des ouvriers dans l'usine était brisée.

Malgré cette issue, ce qui est clair, c'est que dans les mêmes conditions que pour les mineurs du LIMBOURG, une grève sauvage peut se développer et voir de l'intérieur la naissance d'organisme de lutte.

On peut penser qu'il en a été de même dans le LIMBOURG, tout au long de l'année 1969, avant même que se forment les "comités" qui apparaissent plus un produit de la situation que des organismes ayant eu une influence directe sur le déclenchement de l'action.

De fait, la grève éclate au puits de Winterslag, le 5 janvier au matin. Comment cela s'est produit, on n'en sait rien exactement, et aucun des "comités" n'a revendiqué d'avoir fait démarrer le mouvement, ou expliqué comment cela avait commencé. Ce n'est que par la bande qu'on peut glaner quelques détails:

" elle débute par l'équipe du matin dans la salle de douches. Les ouvriers sont d'accord pour le débrayage, et quittent la mine. Ils jouent un rôle important dans ce déclenchement et l'extension de la grève."

Selon une autre version, l'équipe du matin ne peut descendre car les lampes auraient été enfermées, les clés des placards dérobées... Est-il bien important de connaître ces détails? Et de savoir quel isolé ou quel groupe s'est décidé à agir? Beaucoup plus important est que l'ensemble des mineurs prenne le relais et que la grève s'étende rapidement dans les autres puits, malgré leur distance. De toute évidence, il y a eu dans ce départ de la grève une auto-organisation, très visible lors de la grève de 1966, mais dissimulée cette fois-ci par la présence du Comité Permanent et de Force des Mineurs qui, par leurs tracts, par leur soutien matériel, peuvent prétendre avoir "joué un rôle" dans cette extension. Le 6 janvier, la grève s'est étendue et est totale à Watershol, Zolder, Beringen, soit 13.000 mineurs. La seule usine qui travaille est celle d'Esden, car elle doit être fermée en 1970: elle entrera en grève le 13 janvier. Ce qui est organisé tout de suite, spontanément semble-t-il, c'est:

- l'entretien de la mine, les équipes d'entretien continuant à travailler
- les liaisons avec les autres mines
- les piquets de grève

- les tentatives d'empêcher les jaunes d'accéder à la mine; ce qui amène le 8 janvier les premières bagarres avec la gendarmerie à Watershei, qui se renouvellent le 13 devant la plupart des puits.

Ces bagarres semblent une réponse timide à une première tentative syndicale de la C.S.C. le 11 Janvier pour faire reprendre le travail, après avoir fait voter par une assemblée filtrée (seuls les délégués syndicaux y sont admis, une centaine d'individus en tout), la fin de la grève. On peut comparer ici cette réaction avec celle qui se produit tout au début de la grève à Zwartberg en février 1966: la grève débute le 27 janvier 1966 par l'occupation de la mine, par 1040 mineurs, qui restent au fond sans travailler; un comité de grève se forme avec quelques volontaires mais seulement pour des pourparlers; la grève s'organise spontanément; pour assurer la relève, mineurs et famille envahissent les bureaux des dirigeants pour les contraindre à faire descendre l'équipe au fond avant que ceux qui sont au fond ne remontent; de même des incidents extrêmement violents éclatent chaque jour, un peu partout, pour empêcher la circulation des cars de ramassage. Tout au long de la grève de 1966, on trouve cette auto-organisation dans toutes les tâches nécessaires pour préserver l'arme centrale, l'occupation de la mine; la grève ne dure que huit jours, et les syndicats réussissent à obtenir la reprise du travail; mais pendant cette semaine retranchée dans Zwartberg comme dans une forteresse d'où ils lancent des expéditions sur les autres puits, les mineurs auront tenu vraiment leur lutte entre leurs seules mains.

On ne peut en dire autant de la grève de 1970 malgré (ou en dépit diront certains) la présence de Force des Mineurs et la constitution du Comité Permanent. Pendant une quinzaine de jours, les mineurs semblent attendre, et les "comités" ne trouvent à proposer que la manifestation traditionnelle à Kasselt, tout comme les syndicats: le faible nombre des participants montre que les mineurs ne suivent pas. Il faut attendre la fin de janvier pour que la lutte paraisse prendre une orientation plus autonome.

Un fait nouveau paraît pourtant intervenir: c'est la multiplication des grèves dans le reste de la Belgique. Pas des grèves de solidarité, malgré les efforts désespérés de Force des Mineurs, ou d'autres groupes d'étudiants; mais des mouvements qui, comme la grève du LIMBOURG elle-même, ou celles de l'année 69 (il y en a eu d'autres qu'à Citroën Forest, par exemple à Cokerill, aciéries de Liège). De tous les charbonnages, seul le puits Colard (Seraing, dans la banlieue de Liège) 500 mineurs, se mettra en grève le 19 janvier, avec formation d'un comité de grève, jusqu'au 3 février (2). Depuis le 6 janvier, 78 électriciens de l'usine Esperance Longdoz à Chertal, bloquent pratiquement l'usine immobilisant 1500 ouvriers, le 12 janvier l'atelier central de Senk est en grève, le 14 Hainaut Sambre, à Charleroi (600 ouvriers) diverses entreprises du textile de Bruges, à Jemmappes, 500 ouvriers des tubes de la Meuse, un département de la F.N. à Herstal (Liège),

Est-ce cette situation qui encourage les mineurs à agir, ou bien la conviction qu'ils ne parviendront à rien en laissant les choses se dérouler ainsi,

(1) voir ICO mars 1966

(2) à sa mesure la grève du puits Colard, présente sur le plan de l'organisation d'un comité de grève élu, une forme plus autonome que dans le LIMBOURG (voir Liaisons Nos 3 et 4).

ou bien se rendent-ils comptent définitivement que les syndicats ne les soutiendront pas. On ne sait. Toujours est-il que vers la fin de janvier, les "incidents" se multiplient. On possède des informations contradictoires sur des tentatives d'occupations des puits, des heurts violents avec la gendarmerie (qui aurait tiré pour se dégager). Il semble que les tentatives d'occupation des mines furent massives et spontanées. La cause de leur échec c'est la supériorité du Rijkswacht. On s'est battu devant tous les bâtiments des mines, spécialement à Zolder, Watershai, et Beringen. Ce qui paraît certain, c'est que d'une part les piquets de grève sont plus nombreux et plus durs et que le 26 janvier, la presse parle d'une autre tentative, qui apparaît plus comme une réplique à une manoeuvre gouvernementale qu'une action offensive: pour protester contre le refus de payer la prime aux grévistes, un groupe de mineurs et leur famille envahit les bureaux du puits de Winterslag. Mais occupation toute symbolique, qui dure peu, car le responsable du Comité Permanent, Slegers, déclare qu'il ne faut pas faire d'occupation car cela occasionne des dégâts... Ce n'est pas l'occupation elle-même qui cause des dégâts, mais l'évacuation forcée par la gendarmerie. Celle-ci entoura la mine après que les mineurs eurent rompu le cordon de flics qui la protégeait. La situation devenait sans espoir. La faillite des tentatives d'occupation doit être regardée comme causée par une attitude plus passive des mineurs. La situation était désespérée pour les quelque 50 qui avaient pénétré dans la mine. On ne peut rejeter toute la responsabilité de l'échec sur les épaules de Slegers, quoiqu'il soit juste que ses déclarations ont joué leur rôle.

Cette tentative des mineurs de reprendre en mains la grève se poursuit au cours de la 4ème semaine de grève. C'est à Zolder qu'éclatent les incidents les plus violents. Le siège local du syndicat chrétien est mis à sac ainsi que la demeure d'un responsable syndical. Une minorité de mineurs y participent mais paraît il, surtout des étrangers, espagnols, grecs. Parallèlement, le Comité Permanent négocie avec le gouvernement. Après cela, la grève allait peu à peu s'effiloche jusqu'à sa sixième semaine, sans qu'aucune autre tentative apparaisse. Seule, la rupture totale avec les syndicats apparaît encore dans le vote que ceux-ci organisent pour mettre fin à la grève, les 2/3 des mineurs sont contre la reprise du travail; les tentatives tardives du Comité Permanent et de Force des Mineurs, de lancer le mot d'ordre d'occupation, est un échec total. La grève qui éclate brusquement à Zolder, quelques jours après la reprise, pour faire rapporter des sanctions contre des mineurs, témoigne de cette autonomie de lutte, qui n'a pu se dégager au cours de la grève, et d'une volonté d'action directe qui peut s'exprimer sur un fait précis, mais n'a pu se dégager sur l'ensemble. C'est peut-être ce fait précis - la fermeture de la mine - qui existait en 1966 à Zwartberg et qui manque en 1970 (grève pour les salaires).

Pourtant d'autres grèves plus importantes avaient éclaté: aux usines Ford, de Genk sur les salaires, à la General Motors à Anvers, le 30 janvier, également sur les salaires, chez Nestor Martin, chez Michelin. Mais dans les deux premières, le conflit est repris en mains par les syndicats. Les mineurs du LIMBOURG ne peuvent avoir le sentiment que leur grève dure inutilement sans issue.

On peut s'interroger alors sur ce qui caractérise cette grève sauvage de six semaines pour qu'on en discute ainsi puisqu'on ne peut dégager de l'action des mineurs eux-mêmes des faits qui marqueraient l'autonomie de leur lutte. Nous venons de le voir, ces faits existent, mais d'une manière épisodique et non continue et de plus, ne présentent à aucun moment, la dimension qu'ils pouvaient avoir en 1966.

En 1966, les syndicats ne condamnaient pas la grève, comme ils le font en 1970; en 1966, il n'y avait pas d'organismes extérieurs à la grève, tout en y étant étroitement mêlés: le Comité Permanent et Force des Mineurs (seulement un comité de grève réduit ne contrôlant guère l'action). Ces deux faits importants on peut les considérer comme caractérisant la grève, à l'insu des mineurs eux-mêmes, et marquant ainsi les traits objectifs des luttes que nous pouvons voir se dérouler maintenant dans le même contexte économique et social: sous cet angle on peut souligner leur caractère positif car ils caractérisent la grève sauvage, dégagée des formes de luttes qui appartiennent au passé. Il apparaît ainsi que, dans les luttes, le syndicat ne présente plus la moindre utilité. Pour mener leur combat, les travailleurs ont besoin de formes d'organisations nouvelles. Mais, pour prendre l'exemple du LIMBOURG, il semble qu'ils ne soient pas en mesure de construire ou d'imaginer ces formes nouvelles, et qu'à leur place, d'autres organismes se créent, auxquels ils se réfèrent plus ou moins, tout en s'en méfiant, qui assument les tâches que les mineurs ne prennent pas encore en charge. C'est pourquoi, malgré leur aspect positif, ces deux faits que l'on peut résumer dans la substitution d'un organisme à un autre, peuvent exprimer une régression par rapport à d'autres luttes où dans les faits et non plus dans la forme, les travailleurs affirmaient de mener eux-mêmes leur lutte. Peut-on dire, comme nous l'avons déjà dit, que c'est l'existence de ces comités qui a empêché la constitution d'organismes autonomes de lutte? La présence des syndicats en 1966 et leur "soutien" à la grève, n'empêcha pas les mineurs alors de mener la lutte consciente de ce qu'ils devaient faire pour cela. En 1970, cela aurait tout aussi bien pu avoir lieu. Finalement, les deux choses vont de pair: c'est leur combativité moins grande, peut être une notion moins claire de ce qui devait être atteint, qui a fait que des organismes ont pu intervenir pour remplacer les syndicats qui, de toute façon, ne voulaient pas intervenir, sauf pour briser la grève.

C'est précisément cette situation ambiguë qu'il nous paraît important d'examiner, car on la retrouve dans beaucoup des grèves qui se déroulent actuellement. Quel rôle les organisations syndicales ont joué dans la grève du LIMBOURG? Quelles formes nouvelles d'organisations surgissent à cette étape des luttes et doit on les considérer véritablement comme des formes émanant des travailleurs eux-mêmes?

LES SYNDICATS ET LA GREVE DES MINEURS DU LIMBOURG

Ce serait avoir une vision fautive de ce que représentent les syndicats et leur action, que de considérer qu'il existe une cassure brutale et permanente entre les syndicats et les travailleurs. D'une part, bon nombre de travailleurs pensent que les syndicats sont un instrument valable pour assurer leur défense quotidienne (1/3 des mineurs voteront la reprise du travail au bout de la 6ème semaine de grève sur proposition syndicale); d'autre part, la puissance économique du syndicat est telle que le travailleur ne peut ignorer les conséquences d'une opposition ouverte permanente; ceci est surtout valable pour les travailleurs étrangers, pour qui souvent,

licenciement signifie expulsion. Au cours de la lutte, alors que des manoeuvres des syndicats se développent, des injures à l'égard des délégués, des cartes déchirées, des attaques sur les sièges syndicaux, font apparaître nettement, dans les faits, ce que représente réellement le syndicat pour les mineurs. Mais, les débrayages sporadiques de solidarité, vite contenus par les délégués syndicaux dans les autres mines de Wallonie et à Cokerill (usine sidérurgique approvisionnée par le charbon du LIMBOURG et appartenant au même trust), montrent bien qu'ils peuvent peser sur les décisions de la base lorsque d'autres conditions économiques propres n'imposent pas la lutte comme une absolue nécessité.

Nous avons vu que tout au long de l'année 1969, alors qu'approchait la date du renouvellement de la convention collective, les mineurs à la fois tentaient, à diverses reprises, par des grèves limitées, de poser eux-mêmes leurs propres problèmes, mais que ces grèves étaient rapidement contenues, parce que les syndicats promettaient que tout - les revendications et éventuellement la lutte- serait posé - tous ensemble- en décembre.

On peut même considérer, objectivement, qu'en reportant toutes les revendications sur un texte global, et les luttes à une date précise, ils ont contribué à porter la lutte à une sorte de maturité et à l'unifier; tout en accomplissant leur rôle d'aménager, par la négociation, les règles fixées par la programmation minière et de vouloir prétendre régler ainsi les problèmes des mineurs. Il en est ainsi, parce qu'ils croient à leur fonction d'intermédiaires essayant d'accomplir consciencieusement leur travail de bureaucrates syndicaux.

C'est cette même conscience de leur rôle qui les amène, une fois qu'ils ont signé la convention collective, à tout faire pour la faire respecter et à faire toutes les tentatives pour faire reprendre le travail. Faire cesser la grève, c'est faire respecter leur parole, cette parole qu'ils ont donné aux dirigeants gouvernementaux et patronaux. C'est l'essentiel pour eux, pour pouvoir continuer à assumer leurs fonctions, non seulement de négociateurs, mais aussi de techniciens associés à la gestion de l'économie capitaliste. Ce rôle, avant la grève comme pendant la grève, va être dévolu essentiellement à la C.S.C., parce qu'elle est le syndicat majoritaire dans le LIMBOURG. La F.G.T.B. montrera des positions beaucoup plus dures: elle n'a pas comme la C.S.C. à se soucier de sa base; on peut même se demander si ce partage des tâches, n'est pas défini d'avance comme une tactique. Peut-on en conclure que la démagogie de la C.S.C. peut montrer que le front syndical commun FGTB-CSC commence à craquer, et comparer cette situation à celle que l'on peut voir en France entre la CGT et la CFDT. Cette situation n'est comparable que dans une certaine mesure: aucun des partis liés avec chacun de ces syndicats n'est au pouvoir en France, de sorte que l'intégration des syndicats n'apparaît pas dans les formes, aussi poussée, bien qu'elle le soit tout autant dans les faits; de plus, la surenchère CFDT apparaît comme une opération classique de récupération politique, consciente ou objective, comme on en voit dans des périodes d'agitation. (1) L'attitude de la C.S.C. n'est donc pas une rupture avec ses positions traditionnelles qui la font marcher de pair avec la FGTB, mais la nécessité à la fois comme réponse à sa base et pour qu'une opposition réelle finisse par circuler dans l'organisation (les problèmes nationalistes flamands y jouent également un rôle..)

(1) La CGT et le P.C. ont joué ce même rôle récupérateur en 1936 en France. La CFDT le joue à la suite de mai 68.

La F.G.T.B. se contente de déclarations de principe pour affirmer son hostilité à la grève et inviter à la reprise du travail. La seule tentative en marge consistera dans la création d'un comité de grève FGTB, après plusieurs semaines de grève, pour tenter de contrebalancer le Comité Permanent, à dominante C.S.C. Cette tentative n'est que l'initiative de militants locaux du P.C., au sein de la F.G.T.B. initiative vite avortée d'ailleurs. On a vu que la C.S.C. avait certainement joué un rôle dans l'unification de la lutte, en lançant le mot d'ordre: 15% tout de suite; même si elle l'abandonne ensuite, ce mot d'ordre reste un des thèmes essentiels de la grève. Dès le 9 janvier, l'assemblée de militants C.S.C. "décide" la fin de la grève. Cela s'accompagne d'une campagne de presse annonçant la reprise.

Ce type d'action des syndicats va se répéter sans arrêt, liée étroitement à celle de la propagande patronale et gouvernementale, aux mesures diverses prises par le gouvernement, avec ou sans le concours des syndicats, avec l'action de la police pour tenter de mettre un terme à la grève. Cette action rejette la grève dans "l'antisindicalisme" et en fait une grève sauvage: les mineurs retrouvent ici leur expérience passée de Zwartberg, avec la brutalité cette fois d'une condamnation sans appel. Ce qui n'exclut pas que parmi les revendications, on trouve celle du paiement des indemnités de grève par les syndicats. Il y a là une différence avec ce qui se déroule en Suède par exemple, lors de la grève de Kiruna: là, suite à la signature d'accords syndicats-patrons, particulièrement défavorables, la grève se déclenche spontanément, avec formation, dès l'origine d'un comité de grève, qui refuse toute imixtion des dirigeants syndicaux. Dans le LIMBOURG, la grève se déclenche bien aussi à la suite d'une signature de convention collective défavorable, mais parce que les syndicats n'ont pas tenu parole sur les revendications qu'ils avançaient: il n'y a pas de constitution de comité de grève, pas de condamnation radicale du syndicat; au contraire, le fait que les tracts diffusés dans les mines (vraisemblablement par Force des Mineurs) au début de la grève, parlent de "forcer les syndicats à ..." montre qu'un certain espoir subsiste que les syndicats puissent jouer le rôle qu'on attend d'eux dans une grève. Cet espoir, quelque peu naïf, se rattache à tout ce que pensent et disent les groupuscules et les comités sur la "nécessité du syndicat". Ce sont les syndicats eux-mêmes qui, par leur attitude, démentiront rapidement qu'on puisse leur prêter une telle intention, par leurs déclarations et toutes leurs tentatives de faire respecter par les mineurs, la signature donnée par eux-seuls. C'est la persistance dans cette attitude qui amènera les mineurs à se fier aux organismes qui se présentent à eux, et à leur donner un contenu et une autorité auprès des pouvoirs, notamment au début de la grève, au Comité Permanent. Mais, comme nous venons de le souligner, ces comités eux-mêmes, reflètent la même ambiguïté que la base, à la fois parce qu'ils ne parviennent pas à formuler un schéma clair du rôle des organisations dans la grève et à expliquer aux mineurs ce que signifie réellement leur grève; et parce que tout en se posant comme substituts des syndicats et poussés par la force des choses, ils restent comme les syndicats, des organismes extérieurs dont "on attend quelque chose" et non l'émanation directe des mineurs en grève. Ils acceptent ce rôle, toute autre attitude signifiant d'ailleurs, leur disparition, ils espèrent toujours plus ou moins que les syndicats prendront le relais. Ce n'est qu'à la fin de la grève que, sentant qu'ils perdent tout avec la grève, ils lanceront, pour tenter de se survivre, des mots d'ordre radicaux, l'occupation de la mine, ce qu'ils refusaient absolument d'envisager au début et au cours de la grève.

Pourtant, les tentatives syndicales de briser la grève, vont être incessantes: après l'échec de celle de la C.S.C., dès les premiers jours de la grève,

une autre vient, sous la forme d'une lettre des directions syndicales aux délégués des mineurs, leur enjoignant d'intervenir dans les mines pour la reprise du travail. C'est un échec, mais cela montre, si besoin était, que les directions syndicales conçoivent le rôle du délégué comme l'homme chargé de faire appliquer et respecter les décisions prises par les syndicats et non d'imposer les revendications et l'action de base à l'appareil.

La tentative la plus conséquente des syndicats de reprendre la grève en mains, est celle qui se déroule au cours de la 3ème semaine de grève avec le paiement de la prime annuelle. L'échec de la manifestation organisée à Hasselt, par les comités, le vendredi 16 janvier, laisse penser aux milieux dirigeants que les "meneurs" de la grève, ne sont pas suivis (ils ne peuvent penser que l'échec de la manifestation peut tout autant être dû à la méfiance envers les comités et que ce peut être considéré comme une marque de l'autonomie de la lutte, n'ayant rien à voir avec le désir de reprendre le travail). Toujours est-il qu'ils jugent le moment venu de frapper un grand coup. Pendant le week-end, la commission mixte des mines se réunit (patrons, syndicats et directoire charbonnier). Elle décide essentiellement:

- de donner la même augmentation (12%) mais étalée sur 14 mois au lieu de 13
- que la prime de fin d'année (environ 6000 Frs belges, soit 600 NF français) sera versée aux travailleurs, non pas le 15 février, comme prévu, mais quand ils reprendront le travail à partir du 23 janvier (si la grève continuait jusqu'au 15 février, la prime due puisqu'elle concerne l'exercice écoulé, serait versée de toute façon)

Si la première mesure est simplement ridicule, la deuxième est une véritable provocation. Les mineurs la ressentent pour ce qu'elle est: un chantage. L'estimation fautive de la situation réelle apparaît tout de suite au cours de la troisième semaine de grève: des incidents violents éclatent et on assiste à la tentative, timide et tout de suite écartée par le comité permanent d'occuper la mine de Winterslag. L'échec de la manoeuvre ayant prouvé que les mineurs ne sont plus décidés à suivre les syndicats et au contraire tendent à mener seuls leur grève, une autre offensive va se développer dans deux directions. L'une est la continuation de celle des syndicats, déjà amorcée par les propositions de paiement de la prime de fin d'année. A la suite de pourparlers avec les syndicats, le gouvernement annonce que la prime de fin d'année sera payée à tous les mineurs sans exception immédiatement: c'est une nouvelle tentative de montrer le pouvoir des syndicats de négocier "efficacement" pour les mineurs. Mais en même temps, le gouvernement s'engage dans une nouvelle voie, plus réaliste, car elle tient compte de ce qui se passe réellement, à savoir, l'influence dans la grève du Comité Permanent: celui-ci accepte d'ailleurs la négociation qu'il recherche: elle lui donne aussi une consécration (dès le 23 janvier, des contacts discrets avaient eu lieu entre Slegers et un responsable syndical C.S.C) Doub le calcul de part et d'autre qui conduit finalement à une temporisation de la part du Comité Permanent (1). Dans cette période où la grève se durcit, il sera absent et même désavouera plus ou moins les "violences": il perd ainsi en soutien de la base ce qu'il gagne en "reconnaissance légale" (comme un vulgaire syndicat). Quant au pouvoir, tout en paraissant céder sur un principe essentiel, la discussion pendant la grève avec un comité de grève, il "détache" en fait

(1) évolution normale: pour être un interlocuteur "valable" dans le système, il faut accepter les règles de ce système.

le Comité Permanent de sa base (toujours la même pensée des "meneurs") et le manoeuvre pour l'abandonner totalement lorsque la grève sera virtuellement érinée. Manoeuvre tout à fait classique mais qu'autorise précisément les illusions et les ambitions "syndicales".

Parallèlement, la répression se durcit, notamment au cours de la 5ème semaine de grève, dont le but évident est d'isoler les mineurs des étudiants et autres éléments susceptibles d'assurer les liaisons. Le développement des grèves, un peu partout, inquiète le gouvernement. Mais il ne veut absolument pas céder sur les accords précédents. C'est l'usure de la grève, son isolement, les efforts syndicaux et patronaux réussissent à stopper la plupart des grèves dans les autres secteurs du pays: le vote proposé par les syndicats, à la suite d'un nouvel accord - qui ne cède rien sur l'essentiel, les 15% - au début de la semaine du 9 février, n'entraînera qu'un tiers des mineurs pour la reprise; et pourtant, la reprise devient effective quelques jours après. Il est important de noter que cette consultation s'est faite par correspondance, ce qui marque bien l'impossibilité pour les appareils syndicaux, d'intervenir directement dans des assemblées, comme ils l'avaient fait lors de la grève de 1966, ou de faire donner leurs délégués comme ils l'avaient tenté, en vain, au début de la grève. Les syndicats sont très minoritaires, mais la grève cesse quand même, alors que d'autre part, les comités apparaissent totalement isolés et sans aucun pouvoir. En négatif apparaît ainsi la séparation nette entre les mineurs - qui cessent la grève parce que la situation est sans issue maintenant - et les appareils, permanent ou de circonstance.

Le rôle des syndicats ne s'est pas terminé pour autant avec la grève. Pour le pouvoir et ses auxiliaires, la grève du LIMBOURG n'était qu'un maillon, même s'il fut le plus dangereux. Elle n'était que révélatrice éclatante d'une situation pré-existante qui n'a pas cessé pour autant avec la grève du LIMBOURG, qui n'est pas particulière à la Belgique, puisqu'autant dans tous les pays d'Europe de l'Ouest, le pouvoir doit faire face à une situation semblable. (I)

Pour rester en Belgique, une grève sauvage continuait chez Michelin lors de la reprise dans le LIMBOURG, le 12 février, là où la F.G.T.B. est pourtant "bien implantée", et où travaillent 45% de travailleurs étrangers: la grève a été déclenchée le 4 février, par une cinquantaine d'ouvriers sur une question de salaires et de cadences; un comité de grève de 30 membres a été nommé, émanation directe des ouvriers en lutte. Dans les P.T.T. des grèves sauvages se déroulent dans le courant de mars et d'avril. Les chantiers navals Cokerill à Anvers, ont fait grève en avril mais pendant plus de six semaines,...

Dès le 25 février 9 ministres et 50 délégués des patrons et des syndicats tiennent une "conférence économique et sociale" dont le but avoué est de "restaurer l'autorité des syndicats". Le seul moyen est évidemment de faire passer un "dossier social" dans lequel la diversité des mesures n'a d'égale que leur insignifiance réelle, mais permet de faire croire à des concessions obtenues par l'action syndicale. Mais ceci n'est qu'un aspect de la question: la réalité est plus complexe. D'une part il y a le patronat belge, déchiré entre des tendances réactionnaires et des courants modernistes, les premiers s'exprimant par la bouche du président de la Fédération syndicale patronale dans les termes suivants:

(I) voir annexe concernant les considérations économiques générales.

" les syndicats ont tout obtenu. Cela suffit. Si on continue, on va devoir réunir une grande conférence spectaculaire, chaque fois qu'il y aura une crise dans un coin du pays, dans le genre de celle du LIMBOURG, pour faire payer à tout le monde les pots cassés."

On peut mesurer ici l'imbécilité d'une fraction du patronat, pour qui une grève comme celle du LIMBOURG, une fois réglée par la force, aucun autre problème n'existe que la continuation de l'exploitation comme avant: les conflits sociaux ne leur apprennent rien, certainement pas à faire une concession provisoire (c'est ce qu'ils appellent payer les pots cassés) pour récupérer d'autant par la suite. Pourtant, les syndicats marquent bien la nécessité de modifications de structures en raison de l'évolution économique:

" cette conférence prend la signification d'un nouveau départ révolutionnaire dans l'évolution ".

Paroles gradiloquentes, mais très significatives comparées à celles des dirigeants patronaux. Elles expriment la conscience que la société capitaliste moderne ne peut plus être gérée avec les méthodes du passé et que les graves distorsions révélées partout par les grèves sauvages ne marquent pas seulement la perte d'autorité des syndicats, mais si le capitalisme veut être sauvé, la nécessité de transformations profondes. Ainsi les grèves sauvages dans la mesure où elles restent - par force- limitées dans le temps, ou comme celle du LIMBOURG n'arrivent pas à dégager des formes autonomes précises - suscitent-elles finalement - présenté par les syndicats comme une "victoire" des grèves- la mise en place de structures destinées à renforcer les moyens de domination et d'intégration pour empêcher la naissance et le développement de tels conflits dangereux pour le capitalisme tout entier. Peu importe le contenu précis des accords signés le 19 mars suite à cette conférence aux sommets. Le résultat peut en apparaître dérisoire en égard aux déclarations d'intentions reproduites ci-dessus et ne contenir que des dispositions accroissant la sécurité (assurances sociales, retraites..) ou d'autres assouplissant la programmation sociale (en période de prospérité ou dans le cas de fermeture d'usines); ce qui est plus important, c'est que ces mesures prises sous la pression ouvrière, ch argent le capitalisme financièrement alors que les conflits étaient précisément nés de tentatives capitalistes de récupérer plus de profit, c'est que ces mesures marquent encore plus la participation des syndicats à l'appareil de gestion capitaliste, alors que les grèves mettaient en cause directement cette participation.

D'un point de vue plus général, il faudrait comparer avec tout ce qui se passe dans tous les autres pays, pour montrer comment la lutte de classe, aussi bien dans ses manifestations quotidiennes d'autonomie que dans des grèves où s'affirme plus ou moins ce courant, force, par ces traits révolutionnaires, le capitalisme à se transformer et à prendre des dispositions pour se sauver, qui vont à l'encontre de ce qu'il devrait faire normalement pour se survivre. (I)

La grève du LIMBOURG vient, dans ce contexte, de trouver un épilogue qui permet de préciser clairement le sens de l'action syndicale dans la période actuelle: détruire toute organisation autonome de lutte.

(I) voir en annexe le parallèle entre la situation dans les différents états d'Europe occidentale, en référence au stade actuel du développement économique (par exemple entre l'Espagne, la Belgique, et la Suède).

La commission de travail - gouvernement, patronat et syndicats, devait examiner le "problème des salaires" pour le premier juin. C'est cette même date que le Comité Permanent et Force des Mineurs avaient précisée, en février, pour une éventuelle

Le dimanche 31 mai, aucune "conclusion" n'était déposée. Force des Mineurs lance un mot d'ordre de grève de "70 frs belges" (8 NF) de plus par jour. On possède peu d'informations sur la manière dont se déclenche une nouvelle grève le mardi 2 juin; mais le lundi 1er juin, au soir, alors que les dirigeants syndicaux nationaux discutent avec Major, ministre du Travail, des "décisions prises" par la commission, les dirigeants syndicaux locaux lancent un mot d'ordre de grève immédiate, annexant le mot d'ordre de Force des Mineurs: le mardi 2 juin, 15.000 mineurs sont en grève. Tous les puits saut Eisdén, sont arrêtés. La C.S.C. réclame 10% d'augmentation ... ce qui est accordé par la commission le ... jeudi. (7% à partir du 1er juin, et 3% en septembre). Ce qui entraîne la reprise du travail le 9 juin.

Pourquoi cette différence avec décembre? Le gouvernement et les syndicats ont une carte qu'ils peuvent jouer: l'augmentation des prix, et la conjoncture leur permet d'augmenter le prix du charbon, donc d'augmenter les salaires. Cette carte, ils la jouent habilement: la véritable organisation autonome de la lutte, la combativité des mineurs, a été écrasée en janvier-février: six semaines de grève sans salaire, ça ne se recommence pas 4 mois après. Quant à Force des Mineurs (le Comité Permanent, personne n'en parle) il lance la grève comme une organisation, et se fait coiffer aussitôt par les syndicats qui jouent en toute impunité, puisqu'ils savent que l'organisation autonome de fait est brisée. Le syndicat peut ainsi ordonner la reprise sur une "victoire" préparée à l'avance.

Ce dernier épisode de la grève du LIMBOURG montre bien que ce qui importe avant tout, c'est l'écrasement de toute organisation autonome des luttes. Les différentes contradictions du capitalisme au niveau mondial, au niveau de la Belgique, au niveau des mines, ont fait que dans le courant de 69, sur la lancée de 66, s'est développé dans la lente montée d'une grève sauvage, une organisation autonome de lutte. Contrairement aux apparences, cette organisation n'est ni le Comité Permanent, ni Force des mineurs, ceux-ci n'ont été-objectivement-que des appareils de circonstance. La grève "syndicale" d'une semaine en juin, souligne la puissance des syndicats et la faiblesse des comités, lorsque ceux-ci ne sont pas portés par la force de l'action autonome des mineurs. Nous touchons ici le problème essentiel que nous avons défini dans l'introduction: l'intervention des Comités et groupes dans la grève du LIMBOURG. Le rôle et la place de chacun n'est pas déterminée par sa volonté propre, mais par la dialectique des rapports- mineurs d'un côté - capitalisme et ses auxiliaires de l'autre. Ce sont leurs positions préalables qui fait que, malgré toute leur volonté d'être "aux côtés des mineurs" les circonstances les amènent à un moment ou un autre de la lutte, à être contre les mineurs, du côté des dirigeants syndicaux ou autres. Ainsi en est-il dans tout événement: les forces sociales qui à un moment donné tendent à utiliser un organisme existant parce qu'il présente un objectif déterminé donnent sa place à cet organisme dans la lutte, quelle que soit sa volonté, d'une manière objective. Il en est ainsi des syndicats, il en est de même aussi de tous les groupes ou organismes qui sont intervenus dans la grève.

L'INTERVENTION DES GROUPES DANS LA GREVE DES MINEURS DU LIMBOURG

Deux groupes apparaissent plus étroitement liés aux mineurs, et ont fait parler d'eux, tout en restant bien distincts: le Comité Permanent et Force des Mineurs. Ces deux groupes, suivant les circonstances, ont pu paraître jouer un rôle plus décisif, bien qu'on ne puisse préciser exactement leur rôle exact, soit dans le déclenchement de la grève, soit dans le freinage de la lutte, tout au long des six semaines de grève: le Comité Permanent paraissant plus influent au début de la grève, Force des Mineurs au fur et à mesure que la grève durait.

LE COMITE PERMANENT (C.P.)

L'influence du Comité Permanent peut s'expliquer par son origine, car malgré toutes ses ambiguïtés, malgré certaines de ses orientations politiques ou syndicales, c'est cette origine qui lui apporte, au départ, la confiance des mineurs, bien qu'on ne puisse pas la mesurer en termes directs.

Par ses origines, le C.P. se rattache au groupement " les Amis de Zwartberg " fortement noyauté par les nationalistes flamands. Ces derniers sont regroupés dans la Volksunie (bien qu'il y ait d'anciens collaborateurs dans ses rangs, on ne peut établir un lien direct entre ce parti et la collaboration flamande). La Volksunie attire beaucoup de jeunes et une fraction particulièrement dynamique de la bourgeoisie; la base populaire de la Volksunie est faible, mais réelle. La Volksunie a, à sa droite, une milice authentiquement fasciste, le Vlaams Militanten Orde (V.M.O.). Nous signalons ces points, abondamment relevés dans la presse belge et étrangère, pour le rapporter au fait qu'il y a 60% au moins de mineurs étrangers dans le LIMBOURG, et que l'on voit mal quelle pourrait être l'influence de nationalistes flamands sur un mineur turc. Il est bien évident que l'influence du C.P. était ailleurs, même si quelques uns de ses membres ou dirigeants étaient liés à ces organisations, même si la Volksunie, à l'image des trotskistes, maoïstes, etc.. essaie d'exploiter politiquement la grève. Le décalage entre l'influence sur le terrain de la mine et la faible participation des mineurs aux manifestations de Hasselt, peut aussi s'expliquer ici: dans la mine, la lutte pour les conditions de travail prend le pas sur les propagandes politiques et unifie tous les travailleurs dans une même lutte contre le système qui exploite et domine; c'est alors sans ambiguïté. Par contre, dans les manifestations de rues, telles qu'elles se déroulaient à Hasselt, même organisées, hors la présence des syndicats, mais avec la même prudence et les mêmes manigances que les bureaucraties politiques (I) les propagandes nationalistes, trotskistes etc.. se donnaient libre cours, et les mineurs, notamment étrangers, n'y étaient pas. On peut mesurer ici, ce que nous avons déjà relevé, la rupture de fait entre les mineurs - et leur lutte autonome (bien que latente et non exprimée) et ceux qui se mettaient en avant "pour eux", qu'ils suivaient à certains moments et pas à d'autres.

(I) on peut noter par exemple, que l'itinéraire suivi est exactement celui adopté par les syndicats, le samedi 2 novembre 68 pour les ouvriers de Ford-Genk en grève: sur de larges boulevards extérieurs, où il n'y a personne.. (voir I.C.O. Nov. 68 - N° 75 page 3).

Par contre, l'influence du C.P. s'explique beaucoup plus par son lien avec les Amis de Zwartberg. Cette association⁽¹⁾ est formée en 1966 après la grève qui causa la mort de deux mineurs et qui vit d'après combats autour de la mine de Zwartberg, fermée maintenant. En majorité cette association (et partant le C.P.) est constituée de flamands, travailleurs, cadres, commerçants, qui tous vivent de la mine; ils appartiennent donc aux couches moyennes de cette région, les ouvriers étrangers étant, comme partout, dans le bas de l'échelle des emplois. Celui qui sera mis en avant par la grève est Gérard Slegers un travailleur du fond à la mine de Winterslag, 43 ans, qui occupe une situation de petit cadre - contremaître- (cela explique en partie le comportement du Comité). Une partie des membres des Amis de Zwartberg appartiennent à la C.S.C. Mais Slegers n'est jamais présenté comme un homme des syndicats; on insiste beaucoup plus sur les liens politiques dont nous devons de parler, voire à travers cette politique sur les intérêts dont nous avons parlé avec la Société Générale de Belgique. Pourtant, il est beaucoup plus important de voir quelles sont les relations avec les syndicats et ce qu'il représente par rapport à ceux-ci.

Une première observation s'impose: Le Comité Permanent est l'émanation d'une sorte de comité de lutte, survivance d'une lutte antérieure, celle de 1966. Cette grève de 66 fut autonome; un comité de grève fut constitué et il est normal que certains de ceux qui l'ont vécue aient pensé que la lutte pouvait être poursuivie par une organisation parallèle aux syndicats, puisque ceux-ci n'avaient pas été en mesure d'assumer leur rôle. Mais tout organisme constitué au cours d'une lutte et qui veut lui survivre, inévitablement, prend un caractère très différent de celui que souhaitent lui voir ceux qui l'animent. Cet organisme cesse d'être sous le contrôle, d'être l'émanation des travailleurs en lutte. Il est forcé d'élaborer pour son propre compte des revendications, des mots d'ordre, il devient le champ de rivalités politiques; peu à peu il glisse vers une sorte de substitut de syndicat, de parti politique, s'il ne se résigne pas à disparaître ou à n'être que l'Amicale des Anciens Combattants de la grève. Nous pensons que cela est important: pour les Amis de Zwartberg, c'est à la fois leur force: ils symbolisent la lutte de 66 dans l'esprit des mineurs, et leur faiblesse; leur permanence en a fait une sorte d'appareil moins brûlé que syndicats et partis, mais que la grève va se charger de brûler en l'utilisant et en accusant ses contradictions.

Ce qui est intéressant de noter à propos du Comité Permanent, c'est l'impossibilité d'impulser la constitution d'un véritable comité de grève, malgré les intentions clairement formulées. Le Comité Permanent se constitue le 9 janvier; ses membres se désignent eux-mêmes, syndiqués (C.S.C. et F.G.T.B.) et non syndiqués. Ses intentions sont précisées dans la brochure " La Grève des mines " (Jeunes Gardes Socialistes-trotskyistes ce qui oblige à regarder ce texte avec pas mal d'esprit critique).

" Ces membres du Comité Permanent (Slegers, Peers, Dijkstra) ne définissaient cependant pas leur attitude en accord avec une stratégie d'un parti politique. Ce qui apparut clairement autour des points de discussion importants, c'était la nécessité de former des comités de base pour arriver à un comité de grève démocratique, élu par la base et qui aurait la direction de la grève entière dans toutes les mines. Et puis l'attitude vis à vis des syndicats. Ainsi il était clair qu'aucun parti politique n'était présent, qu'aucun d'eux n'envoya de cadres pour le ronéotage des tracts, l'organisation des manifestations, etc.. qu'aucun d'eux ne se manifesta autour des mines ou n'organisa de campagne de solidarité dans le pays... Dès le premier jour, il était clair que les slogans du Comité Permanent étaient suivis massivement, que ce Comité avait la direction effective de la grève; mais il était clair aussi qu'une perspective précise lui manquait."... Mais les comités de base, le comité de grève, ne virent jamais le jour (I).

(I) au départ, mutuelle d'aide aux veuves des victimes de 66, puis aux licenciés, etc....

(I) voir en annexe note sur la qualité de l'information groupusculaire en France.

Que le Comité Permanent ait été suivi par la majorité des mineurs malgré ses origines non démocratiques, on en trouve la confirmation dans le fait que le gouvernement belge, après avoir tâté le terrain dans la deuxième semaine de grève, et après avoir épuisé avec les syndicats les moyens habituels de mettre fin à la grève, entre directement en pourparlers, par personne interposée, avec le Comité Permanent, dans la 3^e semaine de grève. Les grèves, mêmes sauvages, ne se déroulent jamais suivant un schéma par fait tel qu'on l'a préalablement dans sa tête. Au contraire, les mineurs qui continuaient à voir les syndicats présents dans la mine et dans le pays, malgré toutes les préventions qu'ils avaient contre eux, continuaient pourtant à voir en eux des intermédiaires pour discuter avec la direction, voire ceux qui pouvaient organiser la lutte. La rupture vint, nous l'avons dit, du fait que les mineurs excédés des manoeuvres syndicales se mirent en grève seuls, pensant évidemment forcer les syndicats à renier leur signature, à revenir sur leurs positions. Il se passera sans doute de longues années avant que d'expériences quotidiennes en grèves sauvages, les travailleurs comprennent qu'ils sont seuls pour lutter et qu'ils ne peuvent compter sur eux-mêmes. La condamnation de la grève par les syndicats et les tentatives immédiates de leur faire reprendre, les forcèrent à chercher autre chose : car autre chose, ce fut le Comité Permanent qui était présent en tant qu'organisation ayant des liens dans toutes les mines, ce fut Force des Mineurs dont les membres étaient présents en nombre aux portes des mines. Que le Comité Permanent, à la fois par les idées de ses membres (nous revenons plus loin sur ce point) et par ce qu'en attendaient les mineurs, ait représenté une sorte de syndicat provisoire, dont on attendait passivement le même rôle dirigeant, rejoint des constatations déjà faites à propos de l'action propre des mineurs et explique que le gouvernement belge ait pu utiliser le Comité Permanent, sans jeter les exclusives que par exemple les patrons suédois et les syndicats avaient pu jeter sur le comité de grève de Kiruna, entièrement contrôlé au départ par la base.

Les déclarations diverses de Slégers sont particulièrement nettes sur ce rôle de "groupe de pression" sur les syndicats que s'assigne le Comité Permanent:

" nous n'allons pas brûler nos carnets syndicaux, nous ne sortons pas du syndicat. Le syndicat c'est nous-mêmes ". (Slégers le 16/I/70 au meeting de Hasselt

" Nous avons la presse à notre côté. Nous sommes en train de faire fléchir les syndicats " (Slégers le 24/I/70 à la télévision).

Il est trop facile pourtant de laisser au seul Slégers ou au Comité Permanent la "responsabilité" du cours pris par la grève, ou de n'y voir qu'une "émancipation" du syndicat. (1) C'est une vision sommaire du déroulement des luttes ouvrières. Une partie importante des mineurs trouvaient au début de la grève, dans le Comité Permanent, l'expression de leur hostilité aux syndicats, mais aussi leur hésitation à s'engager totalement dans une voie autonome (ce que confirme le déroulement de l'action). Rien d'étonnant alors à ce que les paroles de Slégers répondent à ce moment à ce qu'ils attendaient. Ce n'est que deux semaines plus tard, alors que la lutte se radicalisait quelque peu et que l'autonomie apparaissait dans des actions directes que le Comité Permanent, resté pareil à lui-même, n'exprimait plus alors la volonté des travailleurs.

(1) Le coup du Comité Permanent est une astuce cousue de fil blanc par rapport au mot d'ordre des "Conseils Ouvriers..." (b rochure "Classe ouvrière et capitalisme en Belgique, p.30).

Mais paroles de Slegers -soulignant l'ambiguïté de la lutte au départ- permettaient aux syndicats et au gouvernement de nouer le dialogue, donc de donner immédiatement, dans les faits, l'image de ce qu'était réellement le Comité Permanent, de le détacher de sa base, et d'en faire un "organisme".

Il est tout évident qu'à partir du moment où il était ainsi "reconnu" par le gouvernement et que les discussions s'ouvraient (discussions en tête à tête, qui accentuaient en le démontrant le caractère bureaucratique du Comité Permanent), il montra par là même qu'il cessait d'être la représentation de ce que voulait confusément les mineurs (même si alors il discutait de leurs revendications) ceci d'autant plus, qu'au même moment, il était contraint, pour accréditer son caractère "sérieux" de freiner le courant autonome, d'occupation des mines à Zolder, d'attaque des bâtiments syndicaux ou de la demeure d'un bonze syndical local. Le "silence" du Comité Permanent pendant les deux dernières semaines de la grève ne s'explique pas autrement. Que finalement quelques dirigeants aient été floués et qu'au moment où ils s'en aperçurent, ils essayèrent de reprendre force en reconquérant une autorité sur les mineurs par des mots d'ordre radicaux ceci est aussi une évidence: le mot d'ordre d'occupation lancé l'avant-dernier jour de la grève à des mineurs épuisés ne pouvait faire illusion d'autant moins que ceux-ci ne pouvaient s'expliquer/cé^{que} qu'on leur avait interdit 15 jours auparavant deviennaintenant une nécessité. De toute évidence, ce mot d'ordre venait trop tard, non seulement pour les mineurs qui n'avaient plus confiance dans Slegers et son comité - "un homme seul" soulignera la presse-mais aussi dans la lutte elle-même au niveau de la Belgique. C'est le souci de rester un "interlocuteur valable" qui avait conduit le Comité Permanent à ce stade, et au gaspillage du capital de confiance qu'il avait au départ: en quelques semaines, il avait parcouru l'évolution des syndicats en 50 ans et démontré ce que pouvait valoir un "syndicat de remplacement", même investi de la confiance des travailleurs.

Ainsi que nous l'avons souligné, cette évolution s'explique par les illusions sur les syndicats, non seulement au sein du Comité Permanent, mais aussi chez les mineurs, les deux se complétant au départ; mais alors que les illusions des mineurs disparaissaient rapidement dans la lutte, par la position même des syndicats, celles du comité permanent se fixaient et se développaient, comme tout organisme qui se détache de la base, poussés par les événements et sa propre histoire.

On avait prêté au Comité Permanent l'intention de constituer un syndicat indépendant sur le modèle du syndicat unique du personnel des Finances, syndicat "apolitique", corporatiste et dur dans l'action qui fit parler de lui il y a quelques années. Ce fut démenti, le Comité se désignant lui-même comme un groupe de pression sur les syndicats (et destiné à subsister après la grève). Mais là aussi la conception de son rôle, qui coïncidait avec ce que voulaient au départ les mineurs qui avaient écouté les syndicats tout au long de 69 en reportant revendications et lutte en décembre au moment de la signature de la convention collective, si elle conditionna sa propre évolution, joua un rôle secondaire dans le fait qu'il fut amené à essayer de se substituer aux syndicats eux-mêmes, après avoir assuré au départ le rôle d'un comité de grève.

C'est précisément la confiance des mineurs et l'abandon de la grève par les syndicats qui fit que le comité Permanent revendiqua rapidement de négocier seul et directement avec le patronat, c'est-à-dire de détruire, dans les faits, le rôle d'intermédiaire du syndicat et amena Slegers à faire des déclarations où il exprime une des réalités profondes du mouvement: "notre lutte est maintenant une lutte directe entre ouvriers et gouvernement" déclare-t-il à un des meetings de Hasselt. Il voit très bien ici qui est son ennemi. On trouve esquissé ici, ce qui est latent dans toute grève sauvage: -on pourrait dire dans toute grève-: la rupture et la négation du rôle des intermédiaires habituels ce qui laisse en présence les travailleurs d'une part, et de l'autre les dirigeants patronaux, le fait que tout conflit qui prend cette dimension devient immédiatement un conflit politique et que l'ennemi direct est, non seulement le patron, mais son expressi

sur le plan politique et institutionnel, le gouvernement. Que cette réalité soit apparue dans les positions du Comité Permanent à un certain moment, malgré toute la confusion qu'il contenait, est la preuve que les faits essentiels tendent toujours à se dégager dans les luttes à l'insu même de ceux qui les expriment. Que cela soit resté à l'état latent et ne se soit pas traduit dans un autre cours de la lutte, montre que les grèves sauvages, même très dures, et marquant par leur durée la volonté des travailleurs, arriveront difficilement à se dégager de tout ce qui les emprisonne des schémas empruntés au passé. Cela montre que la conscience ne surgit pas toute armée du conflit avec les syndicats et le pouvoir; il peut apparaître essentiel qu'en ces moments ou après, puisse être dit ou tiré la leçon des faits tels qu'ils se sont déroulés pour que cela serve à la fois aux travailleurs en lutte, ceux qui ont mené la grève, et les autres. Car les problèmes qui se posent ainsi à travers la grève du LIMBOURG, on les retrouve dans toute lutte dans la période présente du capitalisme.

Une dernière remarque touchant le Comité Permanent. Son importance a été démesurément grossie par l'attention que lui a accordée la presse, la radio, la télé. à partir du moment où il donnait prise au pouvoir pour tordre le cou à la grève. Parallèlement, alors que le rôle de Force des Mineurs s'imposait, les mêmes organes "d'information" en parlaient de moins en moins. La fin du rôle du Comité Permanent se retrouve en juin, lors de la grève de 4 jours; il n'y joue plus aucun rôle, les éléments "modérés" étant rentrés dans la CSC.

LE PARTI COMMUNISTE BELGE ET LES TROTSKISTES

Situer ainsi que nous venons de le faire pour le Comité Permanent la place de tels organismes dans les luttes de la période présente du capitalisme, apparaît d'autant plus nécessaire que des groupes politiques nombreux viennent alors proposer leur aide matérielle et idéologique, c'est-à-dire leurs explications et leurs suggestions.

Il est assez piquant de retrouver dans la grève du LIMBOURG, côte à côte dans un rôle à peu près identique, la Volkswaerter (dont nous avons parlé) parti nationaliste classé à l'extrême droite, le Parti Communiste Belge, et les Trotskistes de la J.G.S. (ces derniers retrouvant les nationalistes dans le même soutien du Comité Permanent). Quand on y réfléchit, on se rend compte qu'ils poursuivent par des voies différentes, la même fin: la conquête du pouvoir politique et que toute lutte les conduit alors à déterminer une même tactique. Que cette même lutte les amène à défiler ensemble à Hasselt, drapeaux et mots d'ordre mêlés, montre bien qu'une lutte détruit leurs phraséologies respectives et les réduit à leur même finalité. Nous verrons plus loin, que pour Force des Mineurs, objectivement et fondamentalement, il en est de même. Dès que la nouvelle de la grève fut connue, le LIMBOURG vit s'abattre sur lui des nuées de vautours: toutes les tendances communistes, tous les groupes trotskistes, etc.. Cela peut paraître négatif mais cela peut aussi constituer une ouverture, en tout cas une situation nouvelle qui marque précisément une évolution et la rupture avec le monolithisme syndical et politique qui dans les grèves du passé confinait la grève dans la seule usine sous la seule direction des syndicats et partis "ouvriers" et bloquait toute communication avec "l'extérieur". Il y a là aussi un phénomène à l'échelle mondiale, une étape dans la période présente de développement du capitalisme et des luttes. En Italie, il a pris une grande dimension au cours de luttes de l'année passée. En France, mai 68 a vu le début de tels contacts ouvriers étudiants, ouvriers groupuscules; ils se poursuivent depuis, mal contrôlés par les syndicats, plus larges par les contacts ouverts avec ceux qui viennent aux portes des usines, la disparition d'un cloisonnement et d'une méfiance. Constater ce fait capital de l'évolution de la lutte de classe, n'est pas accepter sans critique et sans analyse le phénomène: que représente-t-il dans l'évolution lente et irrégulière du mouvement d'émancipation des producteurs vers son autonomie totale?

Une distinction doit tout de suite être faite dans cet examen: entre les groupes politiques traditionnels et les autres; sans que cette distinction soit trop formelle car, comme nous l'avons souligné, la place de tel organisme dans une lutte peut l'amener à exprimer des faits,, à soutenir des actions qui sont contradictoires avec ce qu'il prétend exprimer formellement lui-même. Parmi ces groupes politiques traditionnels, deux retiennent tout de suite l'attention, ce sont ceux qui sont les plus "agissants" (parce qu'ils disposent d'un appareil de diffusion de "leur information") en Belgique et dans la grève et qui ont fait le plus parler d'eux en tant que groupes politiques. D'abord le parti communiste, qui est en Belgique à la dimension d'un groupuscule, et qui agit exactement de même. Le P.C.I. soutient politiquement le P.S.B. avec les mêmes litanies sur un "Front Commun".- P.S.B.-PC- démocrates chrétiens à "ciment syndical". Mais ils n'ont pas de syndicat propre. Les "communistes" sont dans la F.G.T.B., à coloniser l'appareil: ils n'y montent pas très haut, plus haut pourtant que les trotskistes, les sociaux démocrates préservant jalousement les postes clés; tout comme les communistes en France dans la C.G.T. Toute l'action du P.C.B. peut se résumer dans: soutenons la grève et forçons le syndicat à agir et à soutenir la grève. Sa seule initiative fut de tenter vers la troisième semaine de grève, de former avec ses militants locaux une réplique du Comité Permanent, mais axé sur la F.G.T.B., avec la vision que le vrai Comité Permanent était une émanation de la C.S.C. pour faire pression sur ce syndicat; c'était vrai sous un angle formel, on l'a vu à propos des illusions syndicales du Comité Permanent; c'était faux dans les faits, car le soutien des mineurs donnait au Comité Permanent un tout autre contenu. Et de fait, ce comité bureaucratique, créé à partir de "principe" et d'une tactique, sombra dans l'oubli d'où il était venu. Ce fut pratiquement, hors quelques tracts la seule manifestation du P.C. dans la grève.

L'autre groupe politique qui se manifesta fut celui des Jeunes Gardes Socialistes (J.G.S.) groupe trotskiste dont la tête est Mandel, théoricien de la 4ème Internationale trotskiste (notamment en France de la Ligue Communiste dont le journal est Rouge). En gros ils ont soutenu, malgré quelques critiques, le Comité Permanent. Leur position est finalement exactement identique à celle du P.C.; elle ne s'en distingue dans les faits, que parce qu'ils ne peuvent que difficilement mener le travail de soutien syndical de l'intérieur comme ils le firent dans le passé. Leur soutien du Comité Permanent exprime cette position: ils reconnaissent dans le Comité Permanent un organe de la grève ayant le soutien des mineurs, ils reconnaissent en lui le groupe de pression syndicale qui correspond à leurs idées. Cette position elle se dégage aussi bien de leurs tracts, mais particulièrement d'une brochure des J.G.S. de la première semaine de grève "Grève des mineurs limbourgeois" consacrée à la grève du LIMBOURG: on y insiste sur le caractère spontané de la grève, la remplaçant assez exactement dans le contexte de l'évolution du capitalisme et de l'intégration des syndicats au système. Mais cette analyse tourne court: une organisation ne peut être "mauvaise" que parce que ses dirigeants sont mauvais et ne font pas de la bonne politique; les syndicats sont décrits comme "complètement dépassés par les événements", on parle de "trahison" pour finir par:

" Pour nous, la critique du syndicat part de la nécessité de défendre le syndicat comme moyen de rassembler et d'unifier les travailleurs vis à vis du patron... le syndicat doit être reconquis et géré par les travailleurs eux-mêmes. La démocratie syndicale doit être restaurée complètement ..." (I)

Il n'est pas dit par quel moyen, ils ignorent complètement la réalité, telle qu'elle existe précisément dans la grève. Il est vrai qu'ils ajoutent aussitôt: "la grève doit être organisée".

" La grève doit être organisée. .. Le Comité de Grève Central doit assumer la véritable direction de la lutte... déchirer le carnet syndical n'est pas une solution et même une grave erreur... les travailleurs ne peuvent rien sans organisation.. sans délégués qui "structurent la lutte " ..."

(I) tout ceci reproduit textuellement dans "ROUGE" N° 50- 2I/2/70

Et après on retrouve les litanies de Mandel sur le "Contrôle Ouvrier" (I)

On ne peut qu'admirer le mélange entre la critique et le soutien aussi bien pour les syndicats que pour le Comité Permanent, un comité de grève "démocratiquement élu" et une "direction de rechange" ayant une perspective politique claire. Cette confusion s'explique facilement: la réalité sociale force les groupes trotskistes d'introduire dans leurs analyses certains termes entérinant la pratique ouvrière telle qu'elle existe (spontanéité, organes autonomes de lutte), mais en même temps de tenter d'y appliquer leurs schémas politiques léninistes de l'organisation dirigeante d'avant-garde ayant la ligne juste, d'où la défense du syndicat, de la direction de la grève, etc., qui détruit le peu de réalité qu'ils avaient introduit par force. On ne peut pas dire que malgré leur prétention, leur présence et leurs tracts dans le LIMBOURG aient contribué à éclairer quelque peu les mineurs en lutte; comme ils le constatent eux-mêmes, la J.G.S. n'est pas implantée dans le bassin minier; on doute qu'elle le soit plus après la grève.

FORCE DES MINEURS:

Est-il possible de classer tous ceux qui sont venus dans le LIMBOURG pour "soutenir les mineurs" en lutte, dans une toute autre catégorie que les groupes politiques traditionnels et sous l'étiquette du groupement de circonstance " Force des Mineurs"?

Que penser de tous ces volontaires de la grève?

Même si tous ceux qui affluèrent dans le LIMBOURG, essentiellement étudiants, ne se rattachent pas à Force des Mineurs, c'est pourtant le groupe qui fit le plus parler de lui, polarisant les critiques de la presse sur les "agitateurs extrémistes", paraissant contrebalancer le Comité Permanent pas tant auprès des mineurs belges, mais auprès des mineurs étrangers, choisis, semble-t-il, comme ceux à qui on s'adressait plus particulièrement en raison de leurs "besoins" dans la grève. Force des Mineurs fut constituée plusieurs mois avant la grève par des étudiants de Louvain, notamment du S.V.B., groupe étudiant flamand tiers mondiste et "progressiste", très actifs. Certains s'engagèrent dans la mine comme ouvriers, et ils purent ainsi associer des ouvriers à leur projet. Ils furent rejoints au début de la grève par des groupes politiques (type avant-garde prolétarienne maoïstes, mais aussi noyaux "conseillistes") de l'Université de Bruxelles. Ceci pour le LIMBOURG; quant aux comités Force des Mineurs de Charleroi et de Liège, ils ont été purement et simplement inexistants.

"L'activisme mené par ces éléments extérieurs partait de la constatation que l'information est un élément intrinsèque et non négligeable de la lutte et de l'estimation qu'une information donnée peut, ainsi que tout autre élément, dans une situation donnée, contribuer, à cristalliser un malaise latent. L'échec de cette politique, échec quasi total peut s'expliquer, mise à part l'opposition syndicale, par une mesestimation de la situation donnée en question. Mais cette mesestimation, cette erreur d'interprétation, n'est pas nécessairement à leur imputer parce qu'éléments extérieurs à la vie de l'usine, sur laquelle l'information était diffusée, car les données furent parfois fournies par des ouvriers de celles-ci (Cockerill par exemple) "

Cette mise au point d'un camarade qui se trouvait dans le LIMBOURG permet de caractériser l'activité de Force des Mineurs: d'un bout à l'autre de la grève ce groupe poursuivait inlassablement, quotidiennement, le rôle qu'il s'était donné d'information, de liaison, de coordinateur: tracts en 7 ou 8 langues, organisation de la soli-

(I) titre d'une brochure publiée en Belgique par ce groupe trotskiste.

charité financière, aide aux piquets de grève, etc..

Il est bien évident que beaucoup vinrent avec "leur bonne volonté" d'aider les mineurs, sans arrière pensée, alors que d'autres groupes, maoïstes ou non, le firent dans un souci tactique (la même préoccupation tactique que trotskistes ou communistes mais mieux adaptée à la situation présente du capitalisme et des luttes). Mais la lutte de classes n'est pas faite de "bonne volonté". L'activité qu'on déploie, les bonnes intentions, c'est une chose; la réalité objective en est une autre. La présence et le développement de Force des Mineurs, parallèlement au Comité Permanent, exprime tout autant un certain niveau d'évolution des luttes où l'autonomie ne peut se dégager formellement. Pris dans les contradictions des nécessités de leur lutte, des structures présentes, des idées acquises, les mineurs utiliseront Force des Mineurs à un moment de leur lutte: mais ce ne sera pas un organisme créé par eux à une fin propre, seulement un substitut d'une organisation autonome.

La brochure "Grève des Mineurs" (J.C.S. trotskiste) déjà citée donne cette analyse de la position de Force des Mineurs:

" au moment où l'unité des mineurs était nécessaire avant tout et alors qu'il fallait se ranger absolument autour et dans le Comité Permanent, Force des Mineurs restait à l'écart, mais de plus attaquait le Comité Permanent présenté comme fasciste agent de la Société Générale; ce refus de coopération avec le Comité Permanent s'exprimait clairement dans le point de vue: "nous coopérerons avec le Comité permanent si les J.G.S. en sortent". Mais la différence principale est dans l'attitude différente des J.G.S. et des maoïstes en rapport avec les syndicats: ils sont contre la reconquête des syndicats et luttent pour la démolition et la destruction des syndicats. A côté des tendances opportunistes (au niveau des revendications) sectaires et gauchistes qui se manifestent plus ou moins constamment, il y a aussi un opportunisme organisationnel: la direction de Force des Mineurs est entièrement entre les mains d'un noyau maoïste de quelques étudiants et mineurs-étudiants, mais se présente comme un organe tout à fait non politique qui veut seulement lutter pour les 15% et le salaire minimum et qui veut former des comités de base dans les mines. Si c'était vrai, on chercherait en vain les raisons de leur refus de coopération avec le comité qui a dirigé la grève dès le début "

A vrai dire, tout ceci qui défend les positions de la J.G.S. n'est pas entièrement juste; on trouve, dans Force des Mineurs, les mêmes hésitations, le même opportunisme que dans les autres groupuscules. Au début, les revendications situent l'action de Force des Mineurs comme un groupe de pression pour "forcer les syndicats à soutenir la grève". S'ils avancent des revendications uniformes au départ, ils les abandonnent par la suite; s'ils critiquent le Comité Permanent, ils s'associent après avec lui, aux manifestations de Hasselt, ou même reprennent ses revendications, ou même à la fin de la grève, le mot d'ordre d'occupation de la mine. Tout ceci confirme ce que nous avons écrit plus haut: Force des Mineurs agit en principe comme force syndicale de rechange, plus radicale que le Comité Permanent, mais que les circonstances ont laissé dans l'ombre, ce qui l'amène pour être dans la grève, à abandonner ses positions dures pour se rallier dans les faits au Comité Permanent. Le malheur c'est que Force des Mineurs va alors à l'inverse de l'histoire: refusant le Comité Permanent quand il a le soutien des mineurs, se liant au comité quand celui-ci prend des distances avec les mineurs en entendant des pourparlers avec le gouvernement, radical avec lui quand il est trop tard. La critique d'opportunisme tactique valable pour la J.G.S. est vraie ici aussi, même si cet opportunisme se situe dans une autre direction. De même on peut relier à ce souci tactique les déclarations "d'apolitisme" par Force des Mineurs, alors même qu'on les justifie par le rejet par les mineurs des partis et des syndicats traditionnels et de tous les maquillages autour du pouvoir.

C'est bien tout cela qui anime Force des Mineurs à donner des mots d'ordre tactiques, à paraître mésestimer tantôt un fait tantôt un autre. Ce qui est essentiel précisément, c'est ce caractère différent de la lutte ouvrière et de l'action des groupuscules.

Bien sûr, Force des Mineurs affirme dans tous ses tracts ou brochures :

"...La confiance des ouvriers en leurs propres forces est la meilleure arme existante... Les mineurs prouvent que les ouvriers doivent organiser eux mêmes les grèves et qu'ils en sont capables..." (I)

Mais, c'est pour appeler aussitôt à la constitution d'une organisation permanente. L'organisation de quoi et de qui ? C'est très subtil quand on lit qu'ils en disent : on ne sait si c'est une organisation syndicale ou politique, si cette organisation doit rester sur le plan de la mine ou être générale, si elle est l'organisation des travailleurs eux mêmes ou si elle est l'organisation pour les travailleurs. Nous avons déjà cité d'autres passages au début de cette brochure (p 4) qui montrent bien que Force des Mineurs se pose bien comme l'organisation pour les travailleurs et non celle des travailleurs dans leurs luttes. (2).

Tout ceci posé et admis, on doit examiner le rôle qu'ont joué, objectivement, dans la lutte du Limbourg, malgré toutes leurs intentions, les groupes d'étudiants ou les isolés qui sont venus dans le Limbourg, qu'ils aient suivi ou non Force des Mineurs.

Une réponse peut être donnée par les faits. Au cours de la cinquième semaine de grève, la répression policière se durcit dans le Limbourg. Le Comité Permanent discute avec le gouvernement et se trouve donc plus ou moins neutralisé sur le terrain. Il ne faut pas que le rôle qu'il a pu assumer jusqu'alors et qu'il n'assume plus, puisse être repris par un autre organisme: le but des autorités est alors manifestement d'isoler les mineurs des étudiants et de tous les éléments susceptibles d'assurer les liaisons (on peut observer ici également que ces liaisons ne sont précisément pas mises en place par les mineurs eux mêmes, ce qui explique l'existence de Force des Mineurs, le fait que les mineurs ne cherchent pas à en créer lorsqu'elles s'avèrent indispensables, et la possibilité d'une répression plus efficace du pouvoir et des syndicats - élimination physique et propagande de méfiance contre les "éléments extérieurs"). Les liaisons sont d'autant plus cruciales qu'à ce moment des grèves se développent ailleurs et que la connaissance exacte de la situation peut redonner confiance aux mineurs et les amener à agir par eux mêmes. Il apparaît donc, qu'à ce niveau de la lutte, tous les groupes extérieurs à la mine assument une fonction, différente de celle du Comité Permanent, qui, dans le passé fut assumée par les syndicats, d'information et de liaisons dans tout le pays. Mais il apparaît en même temps que ce n'est qu'un substitut de l'action autonome (on peut rapprocher par exemple de la grève de LKAB à Kiruna en Suède qui vit le comité de grève - composé uniquement d'ouvriers de la mine - envoyer des commissaires mineurs à travers tous les pays scandinaves pour assurer la solidarité et l'information).

Ainsi qu'on l'a déjà souligné, la présence des étudiants et leur concours admis par les mineurs, malgré les intentions cachées, malgré les ambiguïtés, marque une rupture par rapport aux anciennes situations de méfiance et une ouverture vers un autre stade du mouvement ouvrier:

"...La plus importante des journées de mai 68 en France, c'est précisément l'union des travailleurs manuels et intellectuels qui s'est esquissée en cette occasion, union certes

(1) Brochure Force des Mineurs déjà citée

(2) ambiguïté que l'on retrouve aujourd'hui dans une foule de groupes "conseillistes" qui n'arrivent pas à se détacher, dans leur théorie ou dans leur pratique de l'idée d'avant garde bien qu'ils soient contraints de modifier leur vocabulaire et le contenu de la notion d'organisation.

ambigue (des deux côtés), éphémère et aux perspectives obscures (s'il est déjà évident qu'elles déplaisent souverainement à tous les exploités) Mais une transformation de la condition humaine est-elle concevable en l'absence d'une union de ce genre? L'acquis essentiel de mai, selon moi, c'est cette promesse. Rien n'est plus facile que d'en relever la précarité..... Il faut expliquer comment la catégorie des "manuels" peut se passer de l'autre.... Une nouvelle classe n'arrive au pouvoir que si d'une part l'ancienne classe dominante capitule dans une assez large mesure (perspective à peu près exclue aujourd'hui) et surtout que si les travailleurs se révèlent incapables de prendre conscience de leurs fins propres et de lutter avec acharnement pour les faire triompher...." (I)

Ce sont ces mêmes problèmes que l'on doit se poser à propos de l'intervention des étudiants dans la grève du Limbourg et à propos de Force des Mineurs. Il n'est pas possible de l'exécuter comme tout autre groupuscule traditionnel ou d'en parler comme un "second comité de grève" qui aurait échoué (bien que les circonstances aient pu lui faire jouer ce rôle).

Il est bien évident, lorsque l'on considère l'ensemble des grèves qui se sont déroulées en Belgique autour de la grève du Limbourg, que l'énorme activité déployée par Force des Mineurs et les étudiants pour étendre la grève et jouer ce rôle d'informations et de liaisons que les mineurs du Limbourg n'assumaient pas eux mêmes, a échoué. La mesure de ces efforts peut être donnée par ce commentaire sur l'extension de la grève aux autres puits de la région de Liège et Charleroi :

"...Dès le début de la grève au Limbourg, une certaine nervosité se manifeste dans les autres bassins miniers. Les problèmes sont exactement les mêmes ainsi que les revendications, mais il y a une différence capitale : le charbon qu'on y extrait est à usage domestique. Les mineurs de ces bassins n'ont donc pas l'arme économique de ceux du Limbourg. Les syndicats parviennent à canaliser cette nervosité dans le bassin de Charleroi et ce n'est que le 3 février que le seul puits de Roton (Farciennes) part en grève sauvage pour quelques heures.... A Liège, le puits Colard (Seraing) démarre le 19 janvier (500 mineurs), suivi dans les jours ultérieurs par 4 autres puits sur les 7 que compte la région. La présence de mineurs limbourgeois et d'étudiants est décisive... Mais la reprise est effective partout sauf à Colard dès la fin de la semaine.... Cela s'explique par la force des syndicats... Le puits Colard, maintenant seul, durcit la grève et un comité de grève, composé de mineurs de base est constitué le lundi 26.... Les effectifs extérieurs de militants concentrent leurs forces sur ce puits et aident à constituer les piquets et à diffuser l'information... le nombre de jeunes a imposé une mobilisation constante pour les piquets... Il s'en est suivi une fatigue croissante et la reprise le mardi 3 février... Les tentatives pour faire débrayer Cokerill furent un échec...." (Cokerill est l'usine sidérurgique de Liège approvisionnée par le charbon du Limbourg et qui continuera à l'être avec du charbon américain et allemand ce qui montre qu'il n'y eut aucune solidarité des travailleurs des transports)

Chez beaucoup d'étudiants ou de membres de groupes, on trouve souvent l'idée que la distribution de tracts, d'informations, d'une ligne ou d'une analyse "juste" peut apporter la conscience. Les exemples ne manquent pas du contraire : les étudiants et Force des Mineurs firent des efforts désespérés pour exposer aux autres mineurs que la grève du Limbourg était aussi leur grève; on voit ci dessus ce qu'il en fut. De même les appels à la solidarité à l'usine Cokerill appartenant au même trust. Par contre, les usines qui entrèrent dans la grève, ne le firent pas par solidarité ou sur appel extérieur, mais sur des revendications qui leur étaient propres; pour eux, la circonstance était favorable. Cela ne veut pas dire que la solidarité de lutte soit une utopie : on a vu que la grève du Limbourg s'était étendue aux autres puits par l'action des mineurs et des étudiants mais que cela fut de courte durée. Un camarade hollandais montrait la différence à propos d'une grève de chômeurs en-

ployés avant la guerre à des travaux dans divers chantiers distants de plusieurs kilomètres. Un des chantiers s'était mis en grève, grève que le Parti Communiste essaya d'étendre par tracts aux autres chantiers, puisque c'était les mêmes problèmes pour tous. Cela échoua, mais quelque temps plus tard ce furent les chômeurs du premier chantier qui se rendirent tous ensemble sur le second pour que leurs camarades entrent dans la lutte : dès qu'ils virent la masse s'avancant vers eux, tous débrayèrent et se joignirent au mouvement.

Dans la grève des mineurs de fer de Kiruna, ce sont des mineurs qui ont parcouru la Suède et les pays scandinaves pour l'information et la solidarité ; le mouvement de Kiruna s'est plus étendu dans toute la Suède que la grève du Limbourg dans toute la Belgique. Mais finalement on peut considérer que tout est "rentré dans l'ordre". Pourtant, il y a une différence importante et qui ne réside pas dans le fait que la grève soit un succès ou un échec (il n'y a d'ailleurs pas de succès ou d'échec tant que le capitalisme reste en place). La différence réside en ce que le résultat, quel qu'il soit, est attribué, par les travailleurs soit à eux mêmes si ce sont eux mêmes qui ont conduit la grève et les tentatives de l'étendre soit à d'autres si ce sont des organismes extérieurs qui ont essayé d'accomplir ces tâches. Et la leçon qu'ils en tirent est très différente : ils se critiquent et comprennent si eux mêmes ont assumé l'autonomie de leur lutte, d'où une conscience plus claire de la lutte et de sa finalité. Ils critiquent les autres sans comprendre, souvent avec l'interférence d'autres problèmes qui ne concernent pas directement la lutte (politiques par exemple) dans l'autre cas ; ils n'en tirent pas alors de conscience particulière relativement à leur propre lutte.

Lors des 4 jours de grève de juin qui se terminent par les 10% d'augmentation, quel rôle a joué -objectivement- Force des Mineurs. En diffusant le plus possible d'informations sur les tergiversations des experts et la tentative des syndicats de reculer l'échéance du 1^{er} juin, ils ont certainement donné à tous les éléments d'appréciation nécessaires. Mais peuvent-ils revendiquer, comme ils le font, le déclenchement de cette seconde grève : elle a bien vite été récupérée par les syndicats, sur des positions préparées à l'avance pour ne pas y voir le fait que le pouvoir estimait que l'organisation de base des mineurs en lutte avait été détruite. Pas Force des Mineurs bien sûr, mais la combattivité et l'action directe. Force des Mineurs pouvait continuer d'exister, son contenu était totalement différent de ce qu'il avait pu être, à son insu en janvier : son rôle n'a duré qu'une journée le temps d'amorcer une manœuvre classique des syndicats. (on peut rapprocher cela de ce que nous avons écrit plus haut à propos de la grève à Citroën Forest)

"...Nous devons empêcher qu'après la grève, les syndicats les syndicats vendent notre arme d'action en concluant de nouveaux accords de "paix sociale" "... (I)
La grève de juin qui cesse après 4 jours sur un accord syndical, les mineurs paraissant suivre de nouveau les syndicats, montre la valeur de tels mots d'ordre et la séparation entre les travailleurs et leur lutte et l'action des groupuscules. Quel sera l'effet de cette seconde grève sur Force des Mineurs et son projet d'organisation permanente de lutte. On ne peut le prédire exactement car ce sont les événements qui lui donneront une forme ou une autre. Mais, nouveau parti ou nouveau syndicat ou nouvelle forme d'organisation, sa place d'organisation extérieure aux travailleurs est désormais bien fixée.

L'intervention des étudiants dans les luttes ouvrières est un fait de notre société présente qui ne reste pas isolé mais dont on retrouve les termes un peu partout, quoique sous des formes différentes : c'est un courant qui répond à la situation des luttes dans le capitalisme moderne. On peut considérer cette intervention comme un facteur positif de dépassement des situations, des structures et des mentalités du passé. On peut aussi ne les considérer que comme une étape vers l'autonomie totale des luttes : cette étape n'est pas celle de l'organisation des travailleurs par eux mêmes, mais celle au cours de laquelle

(I) brochure déjà citée - Force des Mineurs.

on voit se substituer aux organisations traditionnelles des groupes animateurs divers aux structures encore mal définies mais formés en bonne partie d'éléments extérieurs à l'entreprise et apportant une vision plus large, un langage différent, alors même qu'ils se "mettent au service des travailleurs".

Nul ne peut dire ce que cela représente exactement, le fait essentiel restant une situation nouvelle des rapports manuels - intellectuels. Et il apparaît aussi que la conscience des travailleurs vers la finalité de leurs luttes et des objectifs à atteindre passe par le canal de ces formes imprécises et imparfaites d'organismes importés de l'extérieur. Ils introduisent la critique plus ou moins radicale des organismes traditionnels, partis et syndicats, critique vécue par les travailleurs mais qu'ils ne dégagent que dans leur action et non dans les mots. Mais en même temps ils tendent à agir pour eux mêmes, subissant à leur tour la critique de l'action autonome des travailleurs. Objectivement, ils apparaissent donc comme un facteur qui contribue à développer la conscience : ou bien ils seront contraints d'épouser toujours plus près la volonté des travailleurs et finalement de se détruire en tant que groupe dirigeant et extérieur, ou bien s'ils persistent à développer leur propre "permanence" ils finiront par être totalement éliminés, soit par leur isolement, soit par leur découragement.

TRANSFORMATION DU CAPITALISME ET TRANSFORMATION DES SYNDICATS

Partout, en Europe et dans le monde, dans tous les pays industrialisés, les syndicats qui, il y a 100 ans, étaient des organes de défense des travailleurs, sont devenus des rouages puissants de la société capitaliste: ce n'est ni l'effet du hasard, ni le produit de la volonté ou de la "trahison" des dirigeants. C'est le développement du capitalisme qui a transformé tout cela. La croissance du capitalisme et de la classe ouvrière a entraîné celle de leurs organisations respectives: les syndicats sont devenus des machines bureaucratiques avec des états-majors d'administrateurs, de présidents, de secrétaires généraux, de directeurs de journaux, de permanents d'entreprise. Chargés de marchander et de traiter avec les patrons, ces hommes sont devenus des spécialistes habitués à louvoyer, et à faire la part des choses. En définitive, ils décident de tout, face à ces nouveaux maîtres, les syndiqués de base ont perdu à peu près toute autorité.

En même temps, l'évolution du capitalisme précisait la fonction des syndicats: plus le capitalisme se concentre en trusts puissants détenant un monopole, ou en entreprises d'Etat, sorte de supertrusts, plus la concurrence mondiale devient aigüe, plus il est nécessaire de régler étroitement, et dans les moindres détails, les approvisionnements en matières premières, les mécanismes de production et la vente des marchandises. Ceci s'applique à tout, en particulier "au travail", ou plus exactement à la force de travail qui est une "marchandise" que le patron capitaliste achète et dont le prix entre dans le prix de revient de tout produit. Pour réduire le prix de cette marchandise "travail", il est nécessaire de la planifier. Qui mieux que les syndicats paraît qualifié pour s'en occuper, avec ses techniciens confirmés, avec les innombrables contacts qu'il possède avec la "base".

En Belgique, cette concentration capitaliste s'exprime, au niveau politique, par la gestion commune socialiste et catholique de l'appareil d'Etat, par l'unité syndicale F.G.T.B.-C.S.C., par la mise en oeuvre d'une "propagande sociale" élaborée en commun, c'est-à-dire la planification de l'approvisionnement en "marchandise travail". Le développement et les transformations du capitalisme belge rendent nécessaires de prévoir et de régler ainsi les mutations d'un travailleur d'un secteur à un autre, les augmentations de salaires, les formations professionnelles, les entrées dans la production comme les sorties, etc.; tout ceci bien sûr en fonction des "besoins" du capitalisme en Belgique tout comme ils mettent en commun, malgré leurs compétitions, les transports, l'approvisionnement en énergie, les services administratifs d'Etat, certaines sources de matières premières, l'approvisionnement en marchandises travail est réglé au niveau de l'Etat (c'est ce qu'on appelle politique de l'emploi) (I)

Cette situation fait d'autant plus apparaître la vulnérabilité du capitalisme moderne. Tout l'appareil de production méticuleusement planifié, devient une machinerie complexe et le moindre accroc bloque rapidement tout le fonctionnement, d'autant plus que l'on avait cherché à éliminer les accrocs. Cette interdépendance entre tous les rouages de l'économie qui fait sa force et sa fragilité, elle se traduit au niveau des centrales syndicales dans la puissance de leur appareil en période "normale", et par sa faiblesse totale lorsqu'éclate une grève comme celle du LIÉBOURG. La domination de l'économie par les capitalistes n'est ainsi qu'une apparence. Ils sont contraints pour survivre

(I) cette "politique de l'emploi" n'étant pas cohérente; les conflits entre groupes capitalistes les contradictions du régime, font que les "décisions des planificateurs" ne sont pas suivies d'effet

"régulariser, d'organiser", mais plus ils le font plus ils créent des structures précises et rigides, totalitaires pour les travailleurs (et les consommateurs), mais qui se bloquent et éclatent à la moindre tension: ce sont ces contradictions qui forcent les dirigeants à revenir constamment sur ce qu'ils avaient organisé, à détruire et remettre en cause leurs propres paroles et conventions.

Cette transformation du capitalisme et corrélativement celle des syndicats ne se fait pas d'une manière égale partout: elle est plus avancée dans des pays comme la Suède, la Hollande, l'Allemagne, ou la Grande-Bretagne, plus en retard en France ou en Italie, encore plus en Espagne. De plus, il faut tenir compte des conditions particulières à chaque pays qui peuvent amener des orientations provisoires différentes.

Tout ceci fait que les grèves actuelles- pour ne parler que de l'Europe de l'Ouest- se déroulent dans des conditions parfois fort différentes:

- En Suède, dans les mines de fer de Kiruna, le Comité de grève constitué au départ de la grève exclut catégoriquement tous les dirigeants syndicaux, même locaux.

- dans le LIMBOURG, les mineurs rejettent les syndicats mais ne forment pas de comité de grève.

- en France ou en Italie, les syndicats continuent de soutenir les mouvements de base, s'y associant pour mieux y mettre un terme; mais la combativité des travailleurs détruit souvent les illusions syndicales qui persistent, les situations acculant les syndicats dans des positions impossibles.

- en Espagne, la grève a une apparence "sauvage" dirigée contre le syndicat officiel. Mais la revendication est celle d'un syndicat "libre et démocratique" sur le modèle de ce que nous connaissons ici.

Ces différences importantes sont en relations étroites avec le niveau du développement du capitalisme dans ces pays. Plus proches du capitalisme d'Etat ou de monopoles très poussés en Suède, Allemagne,.. avec des syndicats entièrement intégrés au système capitaliste. Encore sur la voie d'un développement industriel en Espagne. Position intermédiaire en France, Italie ou Belgique ce qui autorise certaines manipulations politiques, qui expriment en même temps la persistance des illusions sur le rôle des syndicats. Mais en même temps, le caractère autonome des luttes y apparaît de plus en plus nettement à mesure que l'évolution du capitalisme s'effectue.

ANNEXE DEUX

LA GREVE DU LIMBOURG ET LA PRESSE DES GROUPUSCULES EN FRANCE

Une des évidences, répétée par la presse des groupuscules, c'est que la grande presse, la radio, la télé, etc.. dissimulent, déforment et mentent.

Mais, lorsqu'on s'attache à un travail comme la présente brochure, on est rapidement édifié par la lecture des articles de la presse dite "gauchiste": on y dissimule, déforme et ment avec la même allégresse que dans la grande presse.

Rien d'étonnant: la réalité doit rentrer de force dans le cadre immuable des idées sur l'organisation, le parti, le syndicat. La critique impitoyable que cette réalité constitue pour les idées toutes faites, on l'évite en rejetant les faits qui constituent cette critique ou en les parant de vertus ou de tares qu'ils n'ont pas.

Voici quelques exemples parmi les plus marquants:

"... les plus lucides restent malgré tout convaincus que leur force vient de leur union et qu'il est une nécessité vitale de demeurer au sein d'une organisation - le syndicat - dont le but est précisément d'unifier les forces ouvrières éparpillées, en dehors de laquelle toute action ne saurait être que désordonnée et inefficace ... Pour suppléer à la défaillance de leurs chefs passés à l'ennemi, les ouvriers désignent un comité de grève, état major de la lutte "...

(syndicat de classe, organe du Parti Communiste Internationale bordiguiste - N° 8 février-mars 70) (Les Grèves illégales et l'opportunisme).

Dans la Révolution Proletarienne - syndicaliste révolutionnaire - février 70 N° 557, p.10) c'est dit plus crûment: "... une classe ouvrière qui s'écarte de ses organisations traditionnelles, qui les accuse et les combat, en même temps que la confiance en ses dirigeants, perd ses espoirs et sa confiance en soi. La voici vouée aux plus délirantes aventures. Un local syndical ravagé convient à un commando fasciste ".

Relativement au Comité Permanent et à Force des Mineurs, les deux organismes qui ont été en contact direct avec les mineurs, relevons seulement que, pris dans leurs schémas, les mêmes organisations affectent de les considérer comme des "comités de grève" formés par les mineurs (sous entendu qui peuvent être le syndicat "révolutionnaire" et politique préconisé); les mineurs "créent un comité permanent des mines dont sont exclus les dirigeants syndicaux "... (syndicat de classe, cité plus haut). "Un comité central de grève apolitique et extra syndical s'était créé " (Révolution prolétarienne, cité plus haut). "Ils ont élu des comités de grève et en particulier un "comité permanent du bassin de Campine" (Lutte Ouvrière N° 73- 20-26 janvier). Les autres articles de Lutte Ouvrière seront tout autant journalistiques et sommaires. Les Cahiers de Mai N° 18 se font l'écho d'une déclaration d'un secrétaire national (Centrale mineurs ^{FGTB} Olyslaegers: " Les nombreux comités de grève qui refusent toute responsabilité ... " Dans Rouge (Ligue Communiste) les articles sont mieux documentés mais démarqués mot pour mot des brochures des Jeunes Gardes Socialistes (même boutique trotskiste) avec les mêmes contradictions sur le rôle des syndicats et l'affirmation qu'il faut en faire des organes de lutte.

Rouge du 2 février 1970, N° 50, déclare que "l'absence d'une véritable direction reconnue par les mineurs ne facilite pas l'aide que des organisations peuvent apporter".

" Les syndicats qui forment normalement les organisations de la classe ouvrière ont failli à leur tâche. Au lieu de défendre l'ouvrier, les chefs se sont placés sur la position des patrons.... Avec une bonne organisation syndicale, la lutte pour les revendications aurait été gagnée en peu de temps... Il faut que les ouvriers luttent pour reconquérir leur organisation syndicale... Il est possible que le syndicat représente un pouvoir pour les mineurs.... "

C'est sur cette base que Rouge critique Force des Mineurs "ni syndicat, ni comité de grève, il est un groupe politique de FAIT qui refuse d'assumer ses tâches". Il nous semble au contraire que, dans la déclaration suivante, les "tâches" de Force des Mineurs sont clairement définies. Seulement, leur position et leur tactique pour construire le parti, sont plus adaptées aux luttes sous le capitalisme moderne que celles des groupes trotskistes, prisonniers de leurs traditions et de surcroît en Belgique de leur "suivisme" de la social démocratie (lorsqu'ils ne peuvent plus faire de l'entrisme).

Derniers venus dans l'arène politique gauchiste, tous les néo-léninistes recrutent sur la base de la lutte quotidienne, les travailleurs abandonnés, par les partis

syndicats traditionnels, mais pas assez forts pour constituer leurs propres organismes de lutte .

"Chaque mineur sait qu'il faut avoir une organisation qui défende les ouvriers dans leur lutte quotidienne contre le patron et contre les syndicats. Chacun sent cela dans la grève actuelle. Il faut avoir un groupe de 30 Limbourgeois qui peuvent avoir confiance complètement et qui se base seulement sur les mineurs. Ce groupe doit parler de toutes les manoeuvres des patrons et des syndicats. Un tel groupe formera vraiment la "Force des Mineurs". Imaginez qu'un tel groupe ait existé avant la grève. Ce groupe aurait pris contact avec les ouvriers étrangers et avec les autres mines. Un tel groupe aurait planifié la grève par avance..."

Cette profession de foi, en dit beaucoup plus que ce qu'écrivent les Cahiers de Mai dans un article qui laisse dans l'ambiguïté ce problème essentiel de l'organisation des luttes: " quant à Force des Mineurs, organisation regroupant des étudiants et des mineurs révolutionnaires, son objectif est d'abattre les syndicats et de développer une force ouvrière autonome".

ANNEXE TROIS

REFERENCES (à compléter) (il n'est mentionné que les textes en langue française).

TEXTES GENERAUX ANTERIEURS

- Le Borinage - Cahiers d'Informations Liaisons Ouvrières N° 2-mars 59
Témoignage sur 15 jours de grève (1959) Texte épuisé- groupe disparu.
- Socialisme ou Barbarie: N° 32- avril juin 1961- Les grèves Belges pages 1 à 61 (ces textes peuvent être obtenus à La Vieille Taupe 1 Rue des Fossés St Jacques - Paris 5ème.
- Pouvoir Ouvrier: Janvier 61- N° 25.
- Les Syndicats en Belgique: Unité Ouvrière N° 7- novembre 67- Clabau, 75 Avenue Gilbert, Bruxelles 5 - texte réédité par un groupe de Strasbourg (également à la Vieille Taupe).
- I.C.O.: La grève des mineurs de Zwartberg (mars 66- N° 47)
La grève de la F.N. à Herstal (juin 66- N° 50)
La grève aux usines Ford de Genk (nov. et déc. 68- Nos 75 et 76)

BROCHURES SUR LA GREVE DU LIMBOURG (1970).

- La grève des mineurs: sous la signature de S.V.B. Leuven, G.S.B. Gent et U.U.U. - Fusio - 149 Rue Gatti de Gamond - Uccle (position Force des Mineurs) (références et extraits dans le texte).
- Grève des Mineurs Limbourgeois : janvier 70 - Jeunes Gardes Socialistes (trotskistes, tendance 4ème Internationale). Guido Totté- St Pietersnieuw straat- 44 Gent- (références et extraits dans le texte).
- Grèves sauvages en Belgique: texte de quatre pages (Arquin- Cité Universitaire -22 Av. Paul Higer - 1050 Bruxelles) d'un groupe se référant plus ou moins au situationnisme. (références et citations dans le texte).

- Mijwerkersmacht - Force des Mineurs - Sterckx-Populierenhof 44-
Bruxelles 15 - (références et extraits dans le texte).
- La Grève des Mineurs du LIMBOURG - Classe ouvrière et capital en
Belgique- 1970 - réalisée par un groupe intitulé " Lutte de Classe
Internationale " (peut être demandé à La Vieille Taupe).

ARTICLES CONSACRES AUX GREVES BELGES de 1970

- Liaisons (M.C. Gilles - B.P. 12 - Ixelles 2- 1050 Bruxelles).
Nos 2-3-4- (références dans le texte).
- Rouge N° 50 - é février 70- (B.P. 201-Paris 19)
p.8. - au LIMBOURG, les mineurs contre le patronat (reproduction
textuelle des textes de la J.G.S.)
- Cahiers de Mai N° 18 - mars 70- (72 rue du Chateau d'Eau- p.II-
LIMBOURG: ligotés entrele patronat et les syndicats, les mineurs
deviennent sauvages.
- L'Idiot International N° 4 - (2 rue Vauvilliers- Paris 1er).
l'Europe sauvage - la grève des mineurs du LIMBOURG (p. 28).
- de nombreux tracts de toutes tendances déversés dans le LIMBOURG et
ailleurs, et les articles quotidiens de la presse capitaliste de
Belgique, de France, et de Hollande.

Nous connaissons bien les limites de notre travail: il contient des
inexactitudes, des imprécisions; il y manque des faits essentiels.

Nous savons que dans les luttes, les plus petites comme les plus
grandes, l'importance des faits échappent le plus souvent aux travail-
leurs en lutte (parce qu'ils trouvent ça tout naturel) et aux éléments
politisés, agissants ou observateurs (parce qu'ils cherchent la démon-
stration de schémas).

Le peu que nous avons connu de la grève du LIMBOURG, nous avons essayé
de l'analyser, de le replacer dans le contexte de l'autonomie du mouvement
ouvrier. C'est sur ce point que nous souhaiterions voir s'amorcer une
réflexion et une discussion.
